

GENDER AND WATER ALLIANCE (GWA)
GWA Secretariat. P.O. Box 114, 6959 AC Dieren The Netherlands
Tel: +31 (0) 313 42 72 30 email: jokemuywijk@chello.nl

**MISSION DE REALISATION D'UNE ENQUETE SUR
GENRE ET GIRE DANS SEPT PAYS EN AFRIQUE FRANCOPHONE DE L'OUEST
ET DU CENTRE**

**ENQUETE SUR
GENRE ET GIRE AU BENIN**

RAPPORT DEFINITIF

Décembre 2008

TABLE DES MATIERES

ABREVIATION ET SIGLES.....	2
LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES FIGURES.....	4
RESUME.....	5
I. INTRODUCTION	7
1.1 CONTEXTE	7
1.2 OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS	12
1.2.1 Objectifs	12
1.2.2 Résultats attendus	13
II. METHODOLOGIE.....	13
2.1 ETAPE METHODOLOGIQUE GLOBALE.....	13
2.2 ZONE DE COUVERTURE DE L'ETUDE.....	13
2.3 UNITES DE COLLECTE DE DONNEES ET ECHANTILLON	14
2.4 METHODES DE COLLECTE DE DONNEES.....	14
2.4.1 Revue documentaire.....	14
2.4.2 Enquête de terrain.....	15
2.5 METHODE DE TRAITEMENT ET D'ANALYSE DE DONNEES	16
III. RESULTATS.....	16
3.1 ACTIONS MENEES PAR LES STRUCTURES ETATIQUES, ONG INTERNATIONALES, NATIONALES ET LOCALES INTERVENANT DANS LE DOMAINE DE L'EAU ET DE LA GIRE AU BENIN ET LES RELATIONS ENTRE ELLES.....	16
3.1.1 Fonctions et groupe d'acteurs de l'eau au Bénin	16
3.1.2 Programmes et projets recensés à travers l'étude	17
6 COMMUNES DANS LES DEPARTEMENTS DE L'ATACORA – DONGA (NATITINGOU, KOUANDE, KEROU, PEHUNCO, COPARGO ET DJOUGOU).....	29
PAGIREL.....	29
3.1.3 Relation entre les structures et acteurs	31
3.2 INTEGRATION DU GENRE DANS LES ACTIONS MENEES PAR LES STRUCTURES INTERVENANT DANS LE DOMAINE DE L'EAU ET DE LA GIRE AU BENIN.....	33
3.3 INTEGRATION DU GENRE DANS LA POLITIQUE NATIONALE DE L'EAU AU BENIN	35
3.3.1 Cas du code de l'eau.....	35
3.3.2 Cas du document de la politique nationale de l'eau.....	37
3.3.3 Constats	38
3.4 ACTIONS PONCTUELLES PAR RAPPORT AUX POLITIQUES DE GENRE DANS LA GIRE AU BENIN	38
3.5 ANALYSE DIAGNOSTIQUE DE LA MISE EN ŒUVRE DU GENRE AU NIVEAU DE QUELQUES BENEFICIAIRES DE PROGRAMMES EAU ET GIRE DU BENIN	38
IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS POUR LE PLAIDOYER	42
4.1 CONCLUSION	42
4.2 RECOMMANDATIONS	43
BIBLIOGRAPHIE	45
ANNEXES.....	46

ABREVIATION ET SIGLES

A4A	: Aqua for all
AEPA	: Alimentation en Eau Potable et Assainissement
AEV	: Adduction d'Eau Villageoise
AFD	: Agence Française de Développement
BAD	: Banque Africaine de Développement
BADEA	: Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BID	: Banque Islamique de Développement
BM	: Banque Mondiale
CEBEDEAU	: Centre d'expertise en traitement et gestion de l'eau
CePEPE	: Centre de Promotion et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises
CIME	: Coordination Interministérielle de l'Eau
CNE	: Conseil National de l'Eau
CREPA	: <i>Centre Régional de l'Eau Potable et L'Assainissement à faible coût.</i>
DANIDA	: Danish International Development Agency (Agence Danoise d'Assistance au Développement)
DAT	: Délégation à l'Aménagement du Territoire
DE	: Direction de l'Elevage
DECAM	: Développement Communautaire et Assainissement du Milieu
DED	: Deutscher Entwicklungsdienst
DGB	: Direction Générale du Budget
DGCD	: Direction Générale de la Coopération au Développement
DGR	: Direction du Génie Rural
DHAB	: Direction de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base
EED	: Evangelischer Endwicklungsdientsev
FBS	: Fond Belge de Survie
PROfEAU	PROgramme de formation en EAU à l'Université d'Abomey Calavi (UAC)
GIEDDAC	: Gestion Intégrée de l'Eau Domestique par le Développement Associatif et Communal
GIRE	: Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GTZ	: <i>Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit</i> (Coopération Technique Allemande)
GWA	: <i>Gender and Water Alliance</i>
HAADI	: Hydraulique et Assainissement en Appui Développement Intégré
JICA	: <i>Japan International Cooperation Agency</i>
LIFAD	: Laboratoire d'Ingénierie de Formation et d'Assistance en Développement local
MAEP	: Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche

MCAT	: Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme
MDEF	: Ministère de Développement, de l'Economie et des Finances
MEPN	: Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature
MIC	: Ministère de l'Industrie et du Commerce
MSPCL	: Ministère de la Sécurité Publique et des Collectivités Locales
MTTP	: Ministère du Transport et des Travaux Public
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONREau	: Observatoire National des Ressources en Eau
PACEA	: Programme d'Appui aux Communes dans le secteur Eau & Assainissement
PADEAR	: Programme d'Appui au Développement du Secteur de l'Eau et de l'Assainissement en Milieu Rural
PADSEA	: Programme d'Appui au Développement du Secteur Eau et Assainissement
PAEPA	: Projet d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement en milieu rural dans la zone méridionale
PAGIREL	: Projet d'Appui à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau locale
PAHA	: Programme d'Aménagement Hydro Agricole
PEP	: Programme Eau Potable
PEPAR	: Projet Eau Potable et Assainissement Rural
PHABEP	: Projet Hygiène, Assainissement de Base et Eau Potable
PHV	: Programme d'Hydraulique Villageoise
PIP	: Programme d'Investissement Public
PNE	: Partenariat National de l'Eau
PPEA	: Programme Pluriannuel d'Eau et d'Assainissement
PROGEL	: Promotion de la Gouvernance Environnementale Locale
ROPAHA	: Renforcement des Organisations de Producteurs par l'Aménagement Hydro-Agricole
SCRP	Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
SNV	: <i>Stichting Nederlandse Vrijwilligers</i> (Organisation Néerlandaise pour le Développement)
SONEB	: Société Nationale des Eaux du Bénin
UE	: Union Européenne
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNICEF	: Organisation des nations unies pour l'enfance
URP-MC	: Union Régionale des Producteurs du Mono Couffo
WSP	: Water and Sanitation Program

Liste des tableaux

Tableau n°	Titres	Pages
1	Programmes et projets recensés au cours de la réalisation de l'étude.	18
2	Contenus et périodes de mise en œuvre des programmes et projets	24
3	Quelques caractéristiques de quelques projets	29
4	Répartition des tâches autour de quelques points d'eau potable	39
5	Composition des comités de gestion de points d'eau et des cadres de concertation des usagers d'eau	40
6	Répartition des tâches autour de quelques périmètres irrigués	41
7	Partenaires potentiels pour la réussite des actions de plaidoyers et de renforcement de capacités	44

Liste des figures

Figure n°	Titres	Pages
1	Appréciation du niveau de synergie entre les secteurs et acteurs de l'eau par les personnes rencontrés	31
2	Répartition du personnel de la DG Eau selon le sexe de 2002 à 2006	33

RESUME

La présente étude est conduite pour permettre à l'Alliance Genre et Eau de disposer des informations importantes sur la situation actuelle de l'intégration de l'approche Genre dans les projets / programmes eau et GIRE, la politique de l'eau et les structures d'interventions dans le domaine de l'eau au Bénin afin de les capitaliser dans une même base de données que les informations de l'approche Genre et Eau de six autres pays francophones d'Afrique de l'Ouest et Centrale (le Burkina Faso, le Cameroun, le Mali, le Niger, le Rwanda et le Sénégal) et de pouvoir mieux cibler les actions concrètes dans les domaines de plaidoyer et de renforcement des capacités des structures intervenant dans le secteur de l'Eau.

Les données collectées, dans la documentation et par des entretiens semis structurés et structurés, dans 9 départements¹ sur les 12 que compte le Bénin, précisément dans 13 communes, auprès des principaux acteurs² du domaine de l'eau au Bénin, ont permis de mieux appréhender l'intégration du Genre dans les projets et programmes eau et GIRE et dans les structures intervenant dans l'eau au Bénin.

Il ressort des investigations que plusieurs catégories d'acteurs sont impliquées dans la gestion de l'eau au Bénin. Il s'agit surtout des acteurs qui se concentrent autour de l'eau potable et de l'eau pour l'agriculture. Bien que d'autres usages de l'eau sont récapitulés dans des rapports d'études, dans le code de l'eau et dans le document de politique de l'eau, elles ne constituent pas vraiment les grands centres d'intérêt des investissements car les priorités se trouvent dans l'alimentation en eau potable et dans la mobilisation et la maîtrise de l'eau pour l'agriculture dans un contexte où la synergie entre secteurs d'utilisation de l'eau est très faible.

Tous les acteurs sont désormais conscients au Bénin de la nécessité d'intégrer le Genre dans les actions eau et GIRE. Les bailleurs ont accompagné la Direction Générale de l'Eau du Bénin à insister sur le Genre dans les documents d'animation des ONG qui assurent l'intermédiation sociale entre les projets et programmes des structures d'intervention et les communautés à la base. Il existe un guide national d'animation harmonisé qui intègre l'utilisation des outils d'analyse Genre dans la démarche d'intervention des ONG dans le secteur eau potable et qui met aussi l'accent sur la composition et le fonctionnement des organes de gestion de l'eau à la base avec l'intégration du Genre. Il en est de même pour le secteur eau et assainissement. Ce dispositif n'est pas observé dans le secteur d'utilisation de l'eau des périmètres irrigués mais de façon globale le Genre transparaît dans le fonctionnement des organes de gestion de ces périmètres. Sur la base des exigences des contrats qui lient les ONG nationales d'intermédiation sociale aux structures méso (services étatiques et ONG internationales), les équipes d'animation des ONG sont composées d'au moins 50% de femmes. Aussi, les résultats obtenus auprès des comités de gestion de points d'eau visités montrent que globalement ces comités sont composés à 50% de femmes qui occupent généralement les postes de trésorière (86%) et de chargée d'hygiène mais dans certains cas les postes de présidente (29%) et de vice présidente (43%). Il y a une répartition des tâches autour des points d'eau et périmètres

¹ Atacora, Atlantique, Borgou, Collines, Couffo, Littoral, Mono, Ouémé et Zou

² Bailleurs de fonds du secteur de l'eau au Bénin, Directions techniques étatiques en charge de l'eau et de l'assainissement au Bénin, services déconcentrés de la Direction Générale de l'eau, ONG internationales et nationales intervenant dans le domaine de l'eau au Bénin, mairies, usagers d'eau potables et utilisateurs de périmètre irrigués,

irrigués. Certes la situation n'est pas parfaite, mais dans plusieurs cas, les femmes et les hommes ont accès à l'eau et aux formations sur la gestion des points d'eau et périmètres irrigués, ont le contrôle de la ressource eau et en tirent profit équitablement.

Cependant, l'approche Genre dans le secteur eau ne transparaît pas clairement dans le code de l'eau du Bénin ni dans le document de politique de l'eau. Le mot Genre n'apparaît pas dans ces documents et aucun indicateur spécifique Genre n'est utilisé. Ces documents ont pourtant insisté sur la prise en compte des principes de Dublin, sur l'équité, sur la participation et sur la subsidiarité. De même, au plan institutionnel, au niveau macro et méso (Direction Générale de l'Eau, Direction de l'Hygiène et de l'Assainissement à la Base, Services départementaux de l'eau, etc.) une forte dominance des hommes est notée. Il n'y a pas du tout d'équilibre homme - femme dans ces structures. Par exemple à la Direction Générale de l'Eau les femmes n'atteignent pas 20% du personnel et il n'y a pas de femmes directrices. Cet état de chose serait surtout dû au manque de compétence dans le domaine de l'eau au niveau des femmes car à peine 1,3% des femmes de cette direction sont spécialistes du domaine de l'eau. Des mesures correctives de cette situation sont en cours car à fin 2007, un document de plaidoyer pour l'intégration du Genre à la Direction Générale de l'Eau et dans ses services déconcentrés a été élaboré. De plus, un programme multi acteurs (Direction Générale de l'Eau, l'Université d'Abomey-Calavi, bailleurs, etc..) de formation de spécialistes en eau est lancé et son document d'intégration de l'approche Genre est en cours d'élaboration.

De tout ce qui précède, il importe aujourd'hui que le document de plaidoyer dont la Direction Générale de l'Eau s'est dotée soit mis en application, que la formation de femmes spécialistes de l'eau soient privilégiée et que les capacités des acteurs à divers niveaux soient renforcées par rapport à l'intégration de l'approche Genre dans l'eau et dans la GIRE.

I. Introduction

1.1 Contexte

◆ Les engagements internationaux et les contraintes de leur mise en œuvre

Dans la politique de l'Eau, des engagements sont pris lors des conférences internationales, régionales par les Etats pour faire de l'approche Genre une dimension intégrale des politiques, des programmes et des projets liés à la gestion des ressources en Eau. Ces engagements demeurent davantage des déclarations d'intention et sont peu opérationnels compte tenu des contraintes liées à :

- Une faible articulation entre les programmes de gestion de l'eau à l'échelle nationale et les engagements internationaux, régionaux et étatiques ;
- Une absence de mécanismes formalisés tant au niveau régional et national permettant de rendre opérationnel les engagements ;
- Le faible niveau d'appropriation du concept Genre et Eau par les décideurs ;
- Les manques de décrets d'application des lois et leur non application.

Ces contraintes expliquent toutes les difficultés auxquelles sont confrontées les intervenants dans le secteur de l'eau lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre une démarche soucieuse d'équité dans la Gestion des Ressources en Eau. Outre ces contraintes, très peu d'intervenants ont les compétences requises pour intégrer le Genre dans la GIRE. En effet, la faible capacité des acteurs du secteur à traduire dans les faits les besoins et les préoccupations spécifiques des femmes et des hommes conduit à des biais dans la gestion des projets et programmes si bien qu'on aboutit à des résultats très étriqués en dépit d'énormes investissements consentis dans le secteur de l'eau.

La situation actuelle du Genre et Eau dans les pays Francophones de l'Afrique de l'Ouest et Centrale mérite d'être capitalisée et fait partie intégrante du plan stratégique 2007-2010 de GWA. Cette étude vise l'élaboration d'une base de données de l'approche Genre et Eau. Pour réaliser cet objectif, le projet prévoit de mener des interventions à plusieurs niveaux, principalement de capitalisation, d'information et de mobilisation pour une meilleure intégration de l'approche Genre dans les politiques de gestion des ressources notamment des ressources en eau.

◆ La mission de Gender and Water Alliance

Une des missions principales de l'Alliance Genre et Eau est l'intégration effective de la dimension Genre de manière transversale dans le cadre de programmes/projets et politiques de l'Eau principalement et en particulier dans la Gestion Intégrée des Ressources en Eau. Un effort de recherche et de capitalisation par rapport aux politiques, structures d'interventions et actions liées à cette intégration du Genre dans la Gestion des Ressources en Eau et dans les politiques de l'Eau en général s'est avéré primordial pour constituer une base de données sur cette thématique au niveau de la région francophone de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. C'est

dans ce cadre que le **Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Mali, le Niger, le Rwanda et le Sénégal** ont été sélectionnés pour servir de test de l'étude.

♦ **Les Objectifs du Millénaire pour le Développement au Bénin et la stratégie de réduction de la pauvreté au Bénin**

En décidant d'oeuvrer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le Gouvernement du Bénin a renouvelé son engagement de mettre en oeuvre des politiques publiques nécessaires pour la lutte contre la pauvreté et la faim, le VIH/SIDA et les autres maladies, l'analphabétisme, la dégradation de l'environnement ainsi que la discrimination à l'égard des femmes. Cet engagement est d'autant plus nécessaire que les progrès réalisés à ce jour ne permettront probablement pas d'atteindre les cibles des OMD fixées en 2015. Par l'exemple, pour l'objectif 7, il est prévu l'action de réduction de moitié d'ici 2015 du pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable et aux services adéquats d'assainissement.

Au Bénin, la pauvreté persiste et parmi les 8 principaux défis à relever par le Bénin pour éliminer l'extrême pauvreté, il y a : (ii) la diversification de la production agricole; (iii) le développement des infrastructures communautaires de base (routes, eau, électricité, téléphone) ; (v) la mise en oeuvre effective de la politique nationale de promotion de la femme. Ainsi, 2 des 8 défis concernent des actions qui portent sur la gestion de l'eau et un défi porte sur la promotion de la femme.

Afin de développer le capital humain, des efforts substantiels sont en cours. Dans le domaine de l'éducation, les indicateurs globaux de l'instruction primaire affichent une tendance dont le maintien pourrait conduire à atteindre l'objectif du millénaire (MDEF /SCRIP, 2007), malgré les disparités qui existent entre les régions et entre les sexes. Dans la première phase de la stratégie de réduction de la pauvreté, des efforts remarquables ont été accomplis pour concrétiser progressivement l'objectif de l'éducation primaire pour tous. Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) dans le primaire, qui était de 82,8% en 2000, est évalué à 94% en 2005. Sur la même période, le taux brut de scolarisation (TBS) des filles et des garçons a progressé pour passer respectivement de 67,9% à 83% et de 97,2% à 104%. L'écart entre les filles et les garçons diminue considérablement : le nombre d'élèves filles pour 100 élèves garçons a connu une nette amélioration, en passant de 67 en 2000 à 80 en 2005. Si cette tendance est maintenue, la norme (une fille pour un garçon) pourrait être atteinte à l'horizon 2015. Parmi les 10 défis à relever dans le domaine de l'éducation il y a (ii) l'amélioration de l'accès à la scolarisation des filles et le maintien des enfants dans le système scolaire, ce qui prouve que l'accent est mis sur la chance qu'il faut donner aux femmes pour leur épanouissement au même titre que les hommes.

♦ **Situation des infrastructures hydrauliques et d'assainissement au Bénin**

Approvisionnement en eau potable

Les statistiques récentes révèlent qu'environ deux tiers de la population rurale au Bénin n'ont pas accès à l'eau potable. En dehors de cette insuffisance relative en matière d'approvisionnement, il est également relevé l'absence d'un cadre législatif et réglementaire

adéquat favorisant la gestion intégrée des ressources en eau³. Ces problèmes sont dus à : (i) l'insuffisance des réalisations annuelles de points d'eau par rapport à la moyenne de 1350 requise pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ; (ii) les longs délais de mobilisation de la participation financière des communautés ; (iii) les lourdeurs administratives dans la passation des marchés ; et (iv) la multiplicité des pôles de décision pour la gestion des ressources en eau. (MDEF / SCRCP, 2007).

Concernant le milieu rural, au 31 décembre 2005, il a été réalisé au Bénin, de façon cumulée, 12 089 points d'eau, avec un taux de desserte national de 41% de la population rurale. A l'horizon 2015, si les conditions actuelles de répartition de la population et de desserte en eau potable se maintiennent, le nombre de personnes vivant en milieu rural sans accès à l'eau potable s'élèvera à environ 8 000 000 d'individus. Ces chiffres, sans signifier que les efforts entrepris jusque là sont négligeables, indiquent tout de même que beaucoup reste à faire pour que nos populations aient accès à l'eau potable. Ainsi, pour relever ce défi et tendre résolument vers l'atteinte des OMD, le Gouvernement entend : (i) accélérer la couverture de la desserte en eau potable pour approvisionner environ 4 000 000 de personnes ; (ii) assurer la durabilité des investissements ; et (iii) augmenter l'impact des investissements réalisés dans le secteur.

Au niveau du milieu urbain, la SONEB alimente actuellement 69 Chefs lieux de Communes. La demande en eau est concentrée à 80% à Cotonou, Porto Novo, Parakou et Abomey/Bohicon. Le reste provient des villes secondaires et des petites localités urbaines. Le taux de desserte était estimé en 2005 à environ 50% de la population urbaine sur la base de 120.328 abonnées et d'un branchement eau alimentant en moyenne 12 personnes. Sur cette base, environ 50% de la population urbaine n'a pas encore accès à l'eau potable. Ce sont surtout les populations des quartiers péri-urbains.

Entre 1991 et 2004, la croissance des ventes de l'eau en volume (m³ vendus) a été en moyenne de l'ordre de 12% par an et de 5% entre 2000 et 2004.

Pour faire face au défi qui se pose en matière d'accès à l'eau potable en milieu urbain, le gouvernement entend : (i) réhabiliter et étendre les stations de traitement d'eau de Védoko et de Godomey ; (ii) effectuer le raccordement de deux forages sur le nouveau champ de forage ; (iii) réhabiliter les six (6) anciens forages et effectuer le raccordement de 20 nouveaux forages ; (iv) réhabiliter les châteaux d'eaux ; et (v) mettre en place des conduites d'adduction d'eau ; (vi) systématiser les mesures de protection de la ressource en eau contre la pollution ; (vii) élaborer et proposer des réglementations et les normes relatives à la gestion des ressources en eau et à leur mobilisation d'une part et, veiller à leur bonne application d'autre part ; (viii) assurer la gestion du domaine public hydraulique tel que zones humides, fleuves, lacs, lagunes, sources et puits artésiens, etc ; (ix) assurer l'orientation et la coordination des actions de l'Etat et des partenaires externes dans le secteur de l'eau ; (x) coordonner les actions relevant des diverses utilisations de l'eau et animer la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) ; (xi) apporter un appui –conseil aux communes et autres intervenants impliqués dans le secteur de l'eau à travers les actions d'information, de formation et d'assistance technique ; et (xii) veiller à la mise en oeuvre de la politique d'approvisionnement en eau potable.

³ Ceci est en train d'être corrigé par le code de l'eau qui est à l'Assemblée Nationale depuis Juillet 2007.

Ouvrages de maîtrise de l'eau

Les superficies aménagées représentent environ 3,8 % du potentiel hydro agricole disponible connu. L'agriculture béninoise est donc essentiellement pluviale avec pour corollaires les incertitudes liées à la production, à la faible productivité, à une sécurité alimentaire précaire, etc. Les périmètres aménagés et réellement exploités à ce jour totalisent moins de 3 000 hectares. Il s'agit essentiellement de quelques anciens périmètres rizicoles récemment réhabilités, des micro-aménagements réalisés à partir de 1984 et quelques exploitations privées.

La volonté affirmée du gouvernement de faire de l'agriculture un des moteurs de la croissance et donc, de la rendre plus productive et plus compétitive, implique des investissements considérables dans le domaine des ouvrages de maîtrise de l'eau.

Les priorités du gouvernement au cours de la période 2007-2009 dans ce secteur sont : (i) la mise au point des outils de valorisation et de gestion de la ressource eau et du potentiel en terre ; (ii) la création d'un environnement propice et incitatif au développement des infrastructures de maîtrise de l'eau ; (iii) la promotion de l'irrigation privée en vue d'assurer une croissance économique rapide, de renforcer les capacités financières des collectivités locales et d'autonomiser certains segments de la population ; (iv) l'augmentation des superficies irriguées avec des systèmes fiables de maîtrise de l'eau ; (v) la construction et la réfection des retenues d'eau à but agropastoral ; et (vi) le développement des aménagements à vocation piscicole.

Ouvrages d'assainissement

Les études sectorielles dans le domaine de l'assainissement ont mis en évidence plusieurs problèmes qui se sont accrus au cours des dernières années, notamment avec l'urbanisation rapide. (MDEF / SCRP, 2007).

On note en particulier, une urbanisation désorganisée dans des zones non loties et non viabilisées, une gestion déficiente des villes qui s'explique par un manque de capacité en gestion communale et en ressources financières nécessaires pour répondre adéquatement à la demande croissante de services, l'occupation anarchique des parcelles dans des zones impropres à l'habitation, et enfin, une insuffisance des infrastructures d'assainissement des eaux pluviales, d'évacuation des eaux usées et des déchets solides.

En effet, à 8 ans de l'échéance de 2015, pour le secteur de l'assainissement des interrogations subsistent encore par rapport à l'atteinte effective de l'objectif du millénaire notamment en matière d'évacuation des eaux usées et des déchets solides. (WSP, 2007). A peine 3 ménages sur 100 évacuaient correctement leurs eaux usées domestiques en 2002 pour un objectif national à l'horizon 2015 d'environ 51 ménages sur cent. En ce qui concerne l'évacuation des déchets solides, le troisième recensement général de la population et de l'habitat révèle un taux d'évacuation des ordures de 22,0 % pour tout le Bénin alors que l'objectif du millénaire est estimé à 61,0%. Vu le faible taux d'évacuation des eaux usées et des déchets solides au Bénin, l'atteinte des OMD nationaux pour ces deux volets paraît irréalisable dans huit ans à condition qu'il y ait une réelle volonté politique au sommet de l'Etat.

Le Bénin n'a pas fait beaucoup de progrès en matière de formulation de nouvelles stratégies pour atteindre les OMD dans le secteur de l'hygiène et de l'assainissement. Néanmoins il est à

noter que des stratégies spécifiques à certains volets du secteur ont été élaborées. Certaines d'entre elles sont en voie de vulgarisation. Il s'agit de :

- la stratégie de Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base (PHA) en milieu rural et semi urbain expérimentée de 2002 à 2006 et validée en 2007 avec tous les intervenants y compris les maires. Cette stratégie est en voie de généralisation à tout le pays.
- le plan stratégique d'assainissement des eaux usées en milieu urbain au Bénin élaboré en 2007 est validé et approuvé par le gouvernement la même année.
- La stratégie de gestion des déchets solides dans les centres urbains du Bénin est en cours de validation.

Dans le souci d'améliorer la capacité d'intervention dans le secteur de l'hygiène et de l'assainissement une école de formation des techniciens sanitaires et une école de formation des agents d'hygiène ont été créées en 2001 et fournissent chaque année sur le marché de l'emploi plus d'une cinquantaine de personnel spécialisé de terrain. Malheureusement il n'existe pas encore une politique d'insertion de ce personnel formé dans le secteur. De même ces écoles sont peu connues des structures utilisatrices potentielles.

Malgré que les politiques et stratégies actuelles prévoient le développement et une forte implication de tous les acteurs concernés, les actions concrètes menées dans ce sens demeurent insuffisantes. Néanmoins il faut saluer le développement et l'organisation des associations de pré collecte des déchets solides dans les grandes villes et l'intervention de plus en plus accrue des ONG dans les activités de communication pour un changement de comportement en matière d'hygiène et d'assainissement en milieu rural. Le développement du partenariat public privé dans le secteur devient de plus en plus effectif avec le programme de lavage des mains au savon en cours de démarrage au Ministère de la Santé.

Le gouvernement, à travers le programme de Gestion Urbaine entend : (i) élaborer des documents de planification urbaine tels que les plans directeurs d'urbanisme, les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme , (ii) aménager et assainir les voies urbaines dans les principales villes du Bénin et dans les villes secondaires ; (iii) procéder à la sécurisation foncière et résidentielle ; (iv) identifier et viabiliser des sites d'accueil de logements économiques et sociaux ; (iv) promouvoir les opérations immobilières pour accroître l'offre des logements décentes et enfin (v) investir dans les infrastructures d'assainissement dans les villes et en milieu rural. Des actions concrètes sont en cours depuis 2006 par rapport à chacun de ces volets afin d'assainir et d'offrir un cadre de vie plus agréable aux habitants du Bénin.

◆ **Décentralisation et déconcentration dans la gestion du service public de l'AEPA**

La loi 97-029 du 15 Janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin confère la maîtrise d'ouvrage en matière de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement aux communes. Depuis les premières élections municipales de 2003, certaines communes assurent tant bien que mal cette compétence même si les ressources nécessaires ne leur sont pas entièrement transférées.

L'application des dispositions de cette loi conduit le ministère en charge de l'eau, le ministère en charge de l'hygiène et de l'assainissement, tous les ministères qui y sont impliqués, et les Partenaires Techniques et Financiers qui appuient le secteur de l'eau et de l'assainissement au Bénin à enclencher depuis 2003 le processus de transfert de compétence de maîtrise d'ouvrage aux communes.

Actuellement, les programmes eau et assainissement intègrent le volet "transfert de compétence aux communes" avec des activités de renforcement des capacités des équipes techniques des mairies et des privés prestataires de services dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. C'est l'exemple des programmes PADSEA 2 (Programme d'Appui au Développement du Secteur Eau et Assainissement) et PPEA (Programme Pluriannuel d'Eau et d'Assainissement).

Les mairies sont désormais les maîtres d'ouvrage pour la réalisation des infrastructures de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement. Ce sont les services techniques des mairies qui passent les marchés aux ONG, aux cabinets d'études et aux entreprises qui font respectivement l'intermédiation sociale, les études et la réalisation des ouvrages. Le rôle des services étatiques centraux et déconcentrés en charge de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement se résume en appui – conseils aux mairies et en élaboration des orientations stratégiques. Quant aux communautés, elles ont pour rôle de se mobiliser afin d'assurer une bonne gestion des infrastructures qu'elles ont l'obligation d'utiliser de façon durable. Elles ont un rôle important de maîtrise des conditions de viabilité sociale et de durabilité environnementale de leurs équipements d'Approvisionnement en Eau Potable (AEP) et d'Hygiène et Assainissement de Base (HAB).

Le présent rapport rend compte de l'étude Genre – GIRE / Eau réalisée au Bénin.

1.2 Objectifs et résultats attendus

1.2.1 Objectifs

L'objectif principal de l'étude est de donner une description objective et précise de la situation du « Genre et Eau » dans les politiques, programmes et projets d'Eau de la République du Bénin au niveau national et local afin de pouvoir mieux cibler les actions concrètes dans les domaines de plaidoyer et de renforcement des capacités des structures intervenant dans le secteur de l'Eau.

Les objectifs spécifiques poursuivis sont :

- ⇒ Une description des actions menées par les structures étatiques, projets, programmes, Organisations Non Gouvernementales (internationales, nationales ou locales) intervenant dans les domaines de l'Eau et/ou Genre et les relations entre elles.
- ⇒ Une description des actions menées par les institutions intervenant dans les domaines du Genre et/ou dans les politiques de l'Eau et les relations entre elles à travers des réseaux ou comités ;
- ⇒ Une description de l'intégration du Genre dans la politique nationale de l'Eau

- ⇒ Une description des actions ponctuelles (comme par exemple des journées portes ouvertes, la Journée Mondiale de l'Eau, la Journée de la Femme,...) par rapport aux politiques de Genre et Eau ;
- ⇒ Une analyse diagnostic de cette situation en appliquant des indicateurs quantitatifs et qualitatifs sensible au Genre ;
- ⇒ Des recommandations réalistes pour une politique de plaidoyer et de renforcement des capacités par GWA en indiquant également des partenaires techniques et/ou financiers potentiels par pays.

1.2.2 Résultats attendus

Il est attendu de l'étude les résultats suivants :

- un inventaire des groupes cibles intervenant dans le secteur de la GIRE ;
- un état des lieux de l'intégration du Genre dans la Gestion intégrée des ressources en eau ;
- une analyse de la situation actuelle de l'intégration du Genre dans la GIRE dans la politique nationale de l'eau et dans les programmes d'eau au Bénin ;
- des recommandations stratégiques pour une politique appropriée de plaidoyer et de renforcement des capacités des partenaires potentiels ;
- un rapport de 20 à 30 pages (non inclus les annexes) contenant les points de résultats ci-dessus cités.

II. Méthodologie

2.1 Etape méthodologique globale

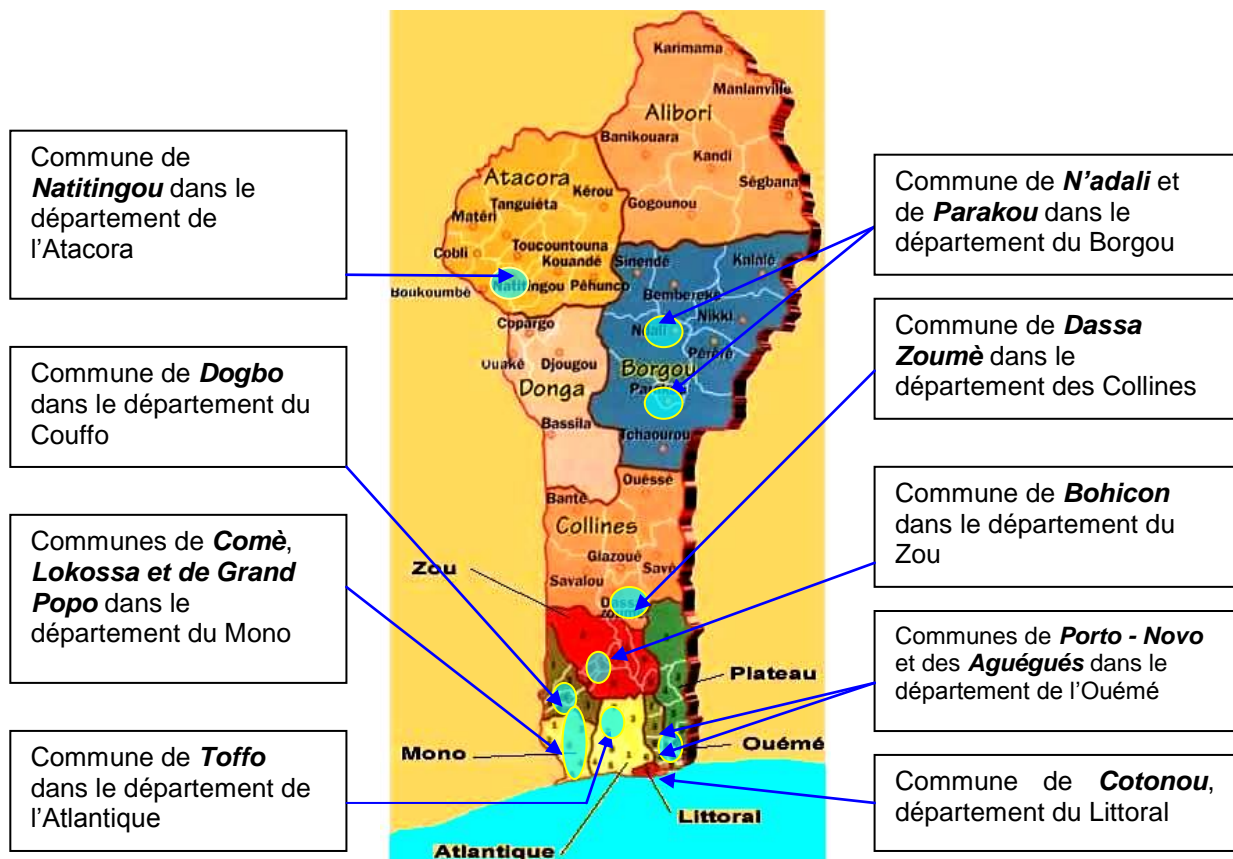
Globalement l'étude s'est déroulée en cinq étapes importantes à savoir :

- l'étape d'harmonisation de la compréhension des termes de référence par les différents acteurs impliqués dans la réalisation de l'étude,
- l'étape de préparation de la collecte des données, qui a consisté à identifier les groupes cibles d'usagers d'eau au Bénin, à recenser les programmes et projets exécutés dans les secteurs en rapport avec l'usage de l'eau au Bénin, à définir les unités de collecte de données et à élaborer les outils de collecte de données,
- l'étape de collecte de données,
- l'étape de dépouillement et de traitement de données et
- l'étape d'analyse et de rédaction du rapport.

2.2 Zone de couverture de l'étude

A cause de son caractère national, l'étude a couvert plusieurs départements du Bénin à savoir les départements de l'Atacora, de l'Atlantique, du Borgou, des Collines, du Couffo, du Littoral, du Mono, de l'Ouémé et du Zou. Ainsi, 9 départements ont été parcourus sur les 12. Dans ces

départements, 13 communes sont parcourues. Ces communes sont localisées sur la carte n°1 dans les différents départements.



Carte n°1 : Localités parcourues dans la cadre de l'étude

2.3 Unités de collecte de données et échantillon

Les données primaires ont été collectées auprès de plusieurs catégories d'acteurs concernées par la ressource eau au Bénin. Il s'agit des structures étatiques de divers ministères, des partenaires au développement qui financent le secteur de l'eau au Bénin, des Organisations Non Gouvernementales internationales, nationales et locales, des mairies, des associations d'usagers d'eau, des groupements d'exploitants de périmètres irrigués. Le détail sur les unités de collecte de données est présenté en annexe 1 et la liste des personnes rencontrées en annexe 2.

2.4 Méthodes de collecte de données

Deux méthodes de collecte de données ont été utilisées à savoir la revue documentaire et l'enquête de terrain.

2.4.1 Revue documentaire

La revue documentaire a permis de collecter des données secondaires. Elle a consisté à exploiter les données disponibles dans des documents de politique de l'eau au Bénin, des rapports d'études diverses disponibles sur les programmes et projets eau au Bénin, avec un accent sur l'intégration de l'approche Genre. Les documents sont obtenus auprès du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau, du Partenariat National pour l'Eau (PNE Bénin), de la

Direction de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base (DHAB), de l'Ambassade du Danemark, de l'Ambassade des Pays Bas, de la GTZ et des ONG telles que Helvetas Bénin, ECO – ECOLO, à la SNV Bénin et au CREPA Bénin.

Les informations collectées dans la documentation sont celles relatives :

- au niveau d'intégration de l'approche Genre dans la politique nationale de l'eau au Bénin,
- au niveau d'intégration de l'approche Genre dans les programmes et projets eau au Bénin,
- aux propositions existantes pour le plaidoyer sur le renforcement Genre dans les institutions en charge de la gestion de l'eau au Bénin,
- à quelques outils de références en matière de Genre et de l'eau.
- aux pratiques traditionnelles de la gestion de l'Eau au Bénin.

2.4.2 Enquête de terrain

L'enquête de terrain a permis de collecter des données primaires auprès des unités de collecte de données présentées au titre 2.3. L'enquête est faite par des entretiens structurés avec des questionnaires conçus à cet effet (voir annexe 3). Des questionnaires adaptés aux différentes catégories d'acteurs (services étatiques et ONG, partenaires techniques et financiers, mairies, usagers d'eau, exploitants de périmètres irrigués) ont été utilisés. Des entretiens individuels ont été réalisés sauf pour les usagers d'eau et les exploitants de périmètres irrigués avec qui les entretiens ont eu lieu en focus groupes.

Les données collectées au cours des entretiens sont relatives :

- aux programmes et projets eau et GIRE mise en oeuvre par les structures rencontrées,
- aux Partenaires Techniques et Financiers impliqués dans ces programmes et projets et leurs rôles,
- aux natures des relations qui existent entre ces partenaires,
- aux stratégies de mise en œuvre des programmes et projets.
- à la mise en œuvre de l'approche Genre dans ces programmes et projets,
- aux indicateurs Genre suivis dans ces programmes et projets,
- au niveau d'intégration des secteurs d'utilisation de l'eau sur lesquels portent les programmes et projets rencontrés avec d'autres secteurs d'utilisation de l'eau,
- à l'implication des structures rencontrées dans l'élaboration de la politique nationale de l'eau,
- aux secteurs d'utilisation de l'eau connus au Bénin et leur degré d'intégration,
- aux actions ponctuelles qui mettent en exergue le Genre dans le secteur de l'eau,
- à l'appréciation de la prise en compte de l'approche Genre par la politique nationale de l'eau.

De plus, les questionnaires des usagers d'eau et des exploitants de périmètres irrigués ont insisté sur le profil d'activités, le profil d'accès et de contrôle des ressources et le profil de participation à la prise de décision autour des points d'eau et périmètres irrigués. Ceci a permis de connaître la répartition des tâches par rapport à l'utilisation et à la gestion de l'eau, le niveau d'accès et de contrôle des femmes et des hommes à la ressource eau et aux bénéficiaires qui y sont liés et le degré de participation des femmes à la prise des décisions concernant l'eau.

2.5 Méthode de traitement et d'analyse de données

Les données collectées sont dépouillées et traitées avec le logiciel Excel qui a permis de faire usage de la statistique descriptive pour présenter les résultats. Les interprétations et la rédaction du rapport sont faites avec le logiciel word.

L'analyse de la prise en compte de l'approche Genre dans les documents de politique nationale sur l'eau est faite en considérant les indicateurs tels que :

- les actions spécifiques qui mettent l'accent sur l'équité envers les hommes, les femmes, les jeunes, les vieux, les riches et les pauvres (accès aux renforcements des capacités, accès et contrôle de la ressource eau, accès et contrôle des bénéfices tirés de la ressource eau, etc.) ;
- la composition des différents organes de régulation et de gestion du secteur de l'eau selon le sexe (nombre d'hommes et nombre de femmes) ;
- le changement de comportement par rapport à la gestion de l'eau.

III. Résultats

3.1 Actions menées par les structures étatiques, ONG internationales, nationales et locales intervenant dans le domaine de l'Eau et de la GIRE au Bénin et les relations entre elles

3.1.1 Fonctions et groupe d'acteurs de l'eau au Bénin

Comme dans beaucoup de pays, les fonctions de l'eau recensées au Bénin sont nombreuses, de même que les acteurs impliqués. Par rapport aux fonctions, l'on peut citer l'eau potable, l'assainissement, l'eau pour l'agriculture, l'eau pour l'élevage, l'eau pour la pêche et l'aquaculture, l'eau comme voie de transport, l'eau pour le tourisme, l'eau pour l'industrie, l'eau pour l'énergie. Par rapport aux acteurs, l'on peut citer les partenaires techniques et financiers, les services étatiques et leurs accompagnateurs privés, les structures non étatiques internationales et nationales, les mairies et les communautés d'usagers de l'eau.

a)- Les Partenaires Techniques et Financiers qui appuient le secteur de l'eau au Bénin sont nombreux et notre travail ne saurait les identifier de façon exhaustive. Cependant, les principaux bailleurs, qui interviennent dans le domaine et qui sont bien connus dans tout l'appareil de fonctionnement de l'état sont les Pays Bas, l'Allemagne, le Danemark, la France, la Belgique, le Japon, le Koweït, l'Organisation des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), la Banque Africaine de Développement (BAD), l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), la Banque Islamique de Développement (BID), la Banque Mondiale (BM), l'Union Européenne (UE), la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA).

b)- Les services étatiques sont des ministères sectoriels et leurs services déconcentrés. Le Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau (MMEE) est celui en charge de l'eau. Cependant, vu les fonctions de l'eau, les Ministères de la Santé (MS), de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MEPN), de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), de l'Industrie et du Commerce (MIC), de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme (MCAT), du Transport et des

Travaux Public (MTTP), le Ministère de la Sécurité Publique et des Collectivités Locales, sont tous concernés par la gestion de la ressource. Les services déconcentrés de ces ministères dans les départements territoriaux et les communes assurent la mise en œuvre des actions développées dans le domaine.

c)- Les accompagnateurs de ces services sont nombreux et diversifiés. Il s'agit :

- des entreprises nationales ou étrangères qui assurent la réalisation des travaux (forage de pompes, de puits, réalisation d'adduction d'eau, réalisation de barrage et de retenues d'eau, etc...). Nous pouvons citer FORAG, FORATEC, SETEM Bénin, CANAL Eau, ECGG, IBT, etc. (voir une liste plus large en annexe 4)
- des Organisations Non Gouvernementales (ONG) nationales et locales, qui assurent l'intermédiation sociale en jouant essentiellement les rôles de mobilisation, d'organisation, d'appuis conseils et de renforcement de capacités des communautés à la base (voir la liste de quelques une en annexe 4),
- des ONG internationales qui initient aussi des projets qu'elles exécutent en partenariat avec des acteurs nationaux (mairies, ONG nationales et locales, services étatiques),
- des bureaux d'étude internationaux ou nationaux qui réalisent les études et le contrôle des travaux exécutés par les entreprises.

d)- Les structures non étatiques internationales et nationales mis en exergues sont des ONG dont certaines reçoivent directement des financements extérieurs pour la réalisation des ouvrages d'accès et de gestion de l'eau. Les ONG internationales les plus actives dans le domaine sont : SNV, PROTOS, HELVETAS, PLAN Bénin, Born Fonden Bénin.

e)- La loi de la décentralisation confère aux mairies la maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la gestion de l'eau et de plus en plus, elles sont impliquées dans toutes les interventions sur le terrain. Le processus est en cours pour leur entière responsabilisation.

f)- Les communautés usagers de l'eau sont les populations à la base, c'est-à-dire les premiers utilisateurs de l'eau.

g)- Le PNE Bénin (ONG nationale multi - acteurs) et la DG Eau sont des structures leaders qui coordonnent la promotion de la GIRE au Bénin. Elles travaillent en collaboration avec presque tous les autres acteurs.

h)- En dehors de la Direction de l'Hygiène et de l'Assainissement à la Base, du Ministère de la santé, CREPA Bénin, ONG à caractère régional, fait la promotion de l'eau, de l'Hygiène et de l'assainissement au Bénin avec un accent particulier sur la GIRE.

3.1.2 Programmes et projets recensés à travers l'étude

Les programmes et projets recensés au cours de la réalisation de l'étude sont présentés dans le tableau n°1, avec des précisions sur les composantes, les bailleurs, les partenaires techniques et leurs rôles. Le tableau n°2 présente leurs contenus et les périodes de mise en oeuvre.

Tableau n°1 : Programmes et projets recensés au cours de la réalisation de l'étude

N°	Programmes / projets	Composantes	Bailleurs	Structure de mise en œuvre	Rôles	Partenaires techniques	Rôles
1	Programme Eau potable (PEP)	Appui institutionnel	GTZ - KFW	MMEE/ DG Eau	Mise en œuvre du programme: maître d'ouvrage des deux premiers volets	Mairies	Maître d'ouvrage délégué
		Appui en hydraulique rurale		MMEE/ DG Eau		DED et GTZ	Assistance technique ; appui conseil
		Appui en hydraulique urbaine		MMEE / SONEB	Mise en œuvre du programme: maître d'ouvrage du volet hydraulique urbaine	Plusieurs ONG nationales prestataires de services	Intermédiation sociale : mobilisation des communautés et de leurs contreparties pour la réalisation des ouvrages, le renforcement de leurs capacités pour la gestion des ouvrages,
					Consultants	Réalisation des études et formations	
					Entreprise	Réalisation des ouvrages	
2	Programme d'Appui au Développement du Secteur Eau et Assainissement (PADSEA)	Forage et renforcement des capacités des agents de la DG Eau	Royaume de Danemark et GTZ-KFW	DG Eau	Mise en œuvre de la composante Forage et renforcement des capacités des agents de la DG Eau	Mairies des départements de l'Atacora, du Borgou, de l'Alibori et du zou	Maîtrise d'ouvrage déléguée
						DANIDA et GTZ	Assistance technique ; appui conseil

N°	Programmes / projets	Composantes	Bailleurs	Structure de mise en œuvre	Rôles	Partenaires techniques	Rôles
		Appui au secteur privé		CEPEP	Appui au secteur privé à travers l'encadrement des entreprises pour présenter les offres de leurs services et pour bien exécuter les marchés de réalisation d'ouvrages et de formations au niveau déconcentré surtout par rapport à la gestion des Adductions d'Eau Villageoises	ONG	Intermédiation sociale : mobilisation des communautés et de leurs contreparties pour la réalisation des ouvrages, le renforcement de leurs capacités pour la gestion des ouvrages, la sensibilisation sur l'hygiène domestique, le lavage des mains, la promotion des latrines, etc.
		Hygiène et Assainissement de base		DHAB	Construction des latrines publiques, promotion des latrines familiales, appui matériel didactique pour la promotion de l'hygiène dans les écoles	Consultants	Réalisation des études et formations
	Programme Pluriannuel d'Eau et d'Assainissement (PPEA)	Renforcement appui budgétaire	Royaume des Pays Bas	MDEF/DGB et MMEE/DG Eau	Mise en œuvre de la composante de renforcement d'appui budgétaire	SNV	Appui conseil

N°	Programmes / projets	Composantes	Bailleurs	Structure de mise en œuvre	Rôles	Partenaires techniques	Rôles
		Transfert de compétences de maîtrise d'ouvrage aux communes		MSPCL/DAT, MMEE/DG Eau, MS/DHAB, Mairies	Mise en œuvre de la composante de transfert de compétences de maîtrise d'ouvrage aux communes	ONG	Intermédiation sociale
		Développement d'infrastructures d'AEPA, investissement dans les forages, AEV, pompes ; Appui à la SONEB pour extension de réseau dans Cotonou et villes secondaires; assainissement de base (latrines dans les communes)		DG Eau, Seau, DHAB, SHAB, SONEB, Mairies, CREPA	Mise en œuvre de la composante de développement d'infrastructures d'AEPA	Entreprises, cabinets	Entreprises pour la réalisation des ouvrages et Cabinets pour la réalisation des études et formations
		Appui au processus GIRE		STC/GIRE de la DG Eau et PNE Bénin	Mise en œuvre de la composante GIRE	-	-

N°	Programmes / projets	Composantes	Bailleurs	Structure de mise en œuvre	Rôles	Partenaires techniques	Rôles
4	Programme PAEPA BAD	-	BAD	DG Eau	Exécution du projet et suivi évaluation	ONG, Entreprises, Consultants	Intermédiation sociale, réalisation d'ouvrages et réalisation d'études
5	Programme UE	-	UE	DG Eau	Exécution du projet et suivi évaluation	ONG, Entreprises, Consultants	Intermédiation sociale, réalisation d'ouvrages et réalisation d'études
6	Projet UEMOA	-	UEMOA	MMEE/DG Eau	Exécution du projet et suivi évaluation	ONG, Entreprises, Consultants	Intermédiation sociale, réalisation d'ouvrages et réalisation d'études
7	Projet AFD	-	Coopération Française	MMEE/DG Eau	Exécution du projet et suivi évaluation	ONG, Entreprises, Consultants	Intermédiation sociale, réalisation d'ouvrages et réalisation d'études
		-			Exécution du projet et suivi évaluation	Cabinet ANTEA	Assistance technique, appui conseil dans la gestion du projet
8	Projet Japon (AEV)	-	Coopération Japonaise	MMEE/DG Eau	Exécution du projet et suivi évaluation	ONG, Entreprises, Consultants	Intermédiation sociale, réalisation d'ouvrages et réalisation d'études
		-			Exécution du projet et suivi évaluation	JICA	Assistance technique, appui conseil
9	Projet UNICEF	-	UNICEF	MMEE/DG Eau	Exécution du projet et suivi évaluation	ONG, Entreprises, Consultants	Intermédiation sociale, réalisation d'ouvrages et réalisation d'études
10	Projet Autorité du bassin du Niger (GIRE)	-		MMEE/DG Eau	Exécution du projet et suivi évaluation	Consultants	Réalisation d'études
11	Projet 2025 (sur la vallée de l'Ouémé)	-		MMEE/DG Eau	Exécution du projet et suivi évaluation	-	-

N°	Programmes / projets	Composantes	Bailleurs	Structure de mise en œuvre	Rôles	Partenaires techniques	Rôles
12	Projet d'Aménagement des Petits Périmètres Irrigués (PAPI)	-	Gouvernement du Bénin et BID	MAEP / DGR	Exécution du projet et suivi évaluation	ONG, Entreprises, Consultants	Intermédiation sociale, réalisation d'ouvrages et réalisation d'études
13	Projet d'essai des Cages flottantes	-	Coopération Japonaise	MAEP / DP	Exécution du projet et suivi évaluation	-	-
14	GIEDDAC	-	UE et DGCD	Protos et CREPA	Exécution du projet et suivi évaluation	-	-
15	PAGIREL	-	UE et Fonds Belge de Survie	Protos, SNV, PNE, CREPA, Aqua for All et HELVETAS	Exécution du projet et suivi évaluation	ONG	Intermédiation sociale
						Entreprise	Réalisation des ouvrages
						Consultants	Réalisation des études
16	HAADI Nord et HAADI Sud	-	Fonds Belge de Survie	Protos et SNV	Exécution du projet et suivi évaluation	Consultants	Réalisation des études
						ONG	Intermédiation sociale
						Entreprise	Réalisation des ouvrages
						DHAB	-
17	PAHA	-	Fonds Belge de Survie	Protos	Exécution du projet et suivi évaluation	URP-MC	Maîtrise d'ouvrage délégué
						ONG	Intermédiation sociale
						Entreprise	Réalisation des ouvrages
						Consultants	Réalisation des études
18	PEPAR	-	Plan International	Plan Bénin	Exécution du projet et suivi	-	-

N°	Programmes / projets	Composantes	Bailleurs	Structure de mise en œuvre	Rôles	Partenaires techniques	Rôles
					évaluation		
19	Projet Hygiène, Assainissement de Base et Eau Potable (PHABEP)	-	Evangelischer Endwicklungsdienstev (EED)	DECAM BETHESDA	Exécution	IMPETUS	-
20	Projet de formation professionnelle et application technique pour la caractérisation, la gestion et le traitement des eaux usées domestiques, industrielles et hospitalières	-	Région Wallone	DECAM BETHESDA	Exécution	CREPA Bénin	CREPA organise des stages professionnels
		-				DHAB;	DHAB participe à l'organisation des formations professionnelles continues en collaboration avec CREPA ainsi qu'à l'organisation des aspects scientifiques et techniques du projet
						CEBEDEAU	
21	PROGEL	-	Communes, EDD/Allemagne	CIPCRE-Bénin	Exécution	-	-
22	PACEA	-		Helvetas	Exécution	-	-

Source : GWA données d'enquête, 2008

Tableau n°2 : Contenus et périodes de mise en œuvre des programmes et projets

Programmes / projets	Contenus	Période de mise en œuvre
Programme Eau potable (PEP)	<ul style="list-style-type: none"> - Appui conseil au secteur de l'eau (appui institutionnel), - Approvisionnement en eau potable et assainissement en milieu rural (hydraulique rurale) - Approvisionnement en eau potable et assainissement en milieu urbain (hydraulique urbaine) 	2004 – 2015 en 3 phases
Programme d'Appui au Développement du Secteur Eau et Assainissement (PADSEA)	<ul style="list-style-type: none"> - Forage et renforcement des capacités des agents de la DG Eau, - Appui au secteur privé à travers des formations en techniques de montage de dossier d'AEP et en réalisation d'AEP, - Hygiène et Assainissement de base (Aide Budgétaire ; Appui Institutionnel ; Approvisionnement en Eau et Education à l'Hygiène ; Assainissement ; Initiative Eau et enfin la composante Appui au Secteur Privé) 	2003 – 2005 2006- 2007 2008 – 2009 (3 ^{ème} phase en cours)
Programme Pluriannuel d'Eau et d'Assainissement (PPEA)	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de l'aide budgétaire au secteur de l'eau et assainissement - Transfert de compétences et développement de la maîtrise d'ouvrage communale - Développement des infrastructures d'AEPA : investissement dans les forages, AEV, pompes ; Appui à la SONEB pour extension de réseau dans Cotonou et villes secondaires; assainissement de base (latrines dans les communes) - Appui au processus GIRE 	2007 - 2011
Programme PAEPA BAD	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de forage muni de pompe à motricité humaine, - Réhabilitation de forage, - Réalisation d'Adduction d'Eau Villageoise 	2006 à 2009
Projet UEMOA	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de 300 forage dans tous les pays de l'UEMOA 	2006 à 2008
Projet AFD	<ul style="list-style-type: none"> - Composante Appui au BPO des Collines (aide budgétaire au Service Eau du département des Collines, Assistance 	2006 à 2009

Programmes / projets	Contenus	Période de mise en œuvre
	technique et études) - Composante Appui institutionnel (Appui technique et financier aux communes ; Appui technique à la mise en place du budget Programme ; Contribution au pot commun « études » ; Appui à la coordination nationale du programme) - Composante AEV (Contribution au Pot commun Initiative Eau ; Assistance technique à la Cellule Initiative Eau ; Appui financier à la Cellule Initiative Eau).	
Projet Japon (AEV)	- Réalisation de forages, - Réhabilitation de forages - Réalisation d'Adductions d'Eau Villageoises	5 phase déjà exécutées entre 1986 et 2006 ⁴
Projet UNICEF	- Réalisation de forages, - Réhabilitation de forages	Plusieurs actions depuis 1982 à 2008
Projet 2025 (sur la vallée de l'Ouémé)	- Réalisation d'étude sur le bassin versant de l'Ouémé - Analyse de la dynamique autour du bassin - Renforcement de capacité à travers l'appui à la formation (master et doctorat) - Mise en place de base de données Objectif : voir d'ici l'an 2025 le comportement du bassin versant de l'Ouémé	2007 à 2009
Projet d'Aménagement des Petits Périmètres Irrigués (PAPI)	- Réalisation d'étude socioéconomique et d'étude technique d'aménagement de bas fonds, - Réalisation de levées topographiques des bas fonds avec pose des bornes, - Aménagements de bas fonds.	2005 à 2008 2009 à 2011
Projet d'essai des Cages flottantes	- réalisation de 3 cages flottantes	2004 à 2007
GIEDDAC	- Réalisation de l'approvisionnement en eau potable. - Mise en place des dispositifs d'hygiène et d'assainissement. - Sensibilisation relative à l'hygiène. - La maîtrise d'ouvrage pour les communes.	

⁴ Une sixième phase est en cours de préparation pour démarrer en 2009.

Programmes / projets	Contenus	Période de mise en œuvre
	<ul style="list-style-type: none"> - Installation des comités de gestion. - Formation des ONG prestataires 	
PAGIREL	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des points d'eau et de l'infrastructure d'assainissement - Sensibilisation dans le domaine d'hygiène et de l'assainissement. - Maîtrise d'ouvrage par les communes. - Installation des comités de gestion. - Formation par des ONG prestataires. 	2007 à 2011
HAADI Sud	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de points d'eau. - Sensibilisation à l'hygiène et l'assainissement. - Maîtrise d'ouvrage pour les communes et les comités de gestion d'eau. - Formation des ONG prestataires de services. 	2002 à 2008
HAADI Nord	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de points d'eau. - Sensibilisation à l'hygiène et l'assainissement. - Maîtrise d'ouvrage pour les communes et les comités d'eau. - Formation des ONG locales prestataires de services 	
PAHA		2007 à 2011
Projet Hygiène, Assainissement de Base et Eau Potable (PHABEP)	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion de l'hygiène et de l'Assainissement dans les villes de Malavanlle et de Banikoara dans le Nord Est du Bénin, à travers l'appui à la gestion durable des déchets - Réalisation de puits dans les mêmes localités 	Janvier 2007 à décembre 2009
Projet de formation professionnelle et application technique pour la caractérisation, la gestion et le traitement des eaux usées domestiques, industrielles et hospitalières	<ul style="list-style-type: none"> - Mis en place une Station de Traitement et d'Épuration (STEP) des Eaux Usées domestiques de la ville de Malanville - Caractérisation des Eaux collectées suivi du traitement pour une gestion durable des ressources en eau - Appui à l'accès durable à l'eau 	Novembre 2008 à Septembre 2010

Programmes / projets	Contenus	Période de mise en œuvre
	- Renforcement de l'hygiène de base.	
PROGEL	<p>Gestion des écosystèmes humide : aménagement du territoire et assainissement du milieu.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui aux communes des Aguégoués et de Bonou dans l'élaboration des Schémas Directeur d'Aménagement afin de protéger les écosystèmes, - Appuis aux exploitants des zones humides (pisciculteurs, maraîchers, exploitants de palmiers raphia) pour une gestion durable des ressources, - Appui de groupes de militants écologiques dans l'animation de club environnementaux, la production de plants, l'entretien de 	Phase exploratoire 2007 à 2009
PACEA	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la maîtrise d'ouvrage communale, renforcement des capacités des acteurs/trices à la base, facilitation d'un cadre de concertation communale et départementale - Approvisionnement en eau potable à travers la mise en place des systèmes d'opération et d'entretiens viables et durables - Appui à la mise en place des services Hygiène et Assainissement communaux, appui à la sensibilisation VIH/Sida, facilitation de l'éclosion d'initiatives privées - Réhabilitation, l'extension et la construction d'infrastructures hydrauliques et 	2004 à 2008 (phase 1) et 2009 à 2013 phase 2

Source : GWA données d'enquête, 2008

Il y a essentiellement trois grands programmes qui couvrent plusieurs départements du pays à savoir le Programme d'Appui au Développement du Secteur Eau et Assainissement (PADSEA), le Programme Pluriannuel d'Eau et d'Assainissement (PPEA), le Programme Eau potable (PEA). Ces programmes ont respectivement comme principaux bailleurs le Royaume de Danemark, le Royaume des Pays Bas et la GTZ – KfW de l'Allemagne. Par exemple, le budget du PPEA est de 35,8 milliard de FCFA (environ Euro 54,5 millions) pour une durée de 5 ans.

En plus de ces trois grands programmes qui impliquent une multitude d'acteurs (Direction Générale de l'Eau du Ministère des mines, de l'Energie et de l'Eau – **MMEE/DG Eau**, Société des Eaux du Bénin – **SONEB**, Direction de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base

du Ministère de la Santé – **DHAB/MS**, **CREPA** Bénin, Direction de l'Aménagement du Territoire – **DAT**, Direction Général du Budget – **DGB**, **PNE Bénin**, la **GTZ**, la **DANIDA**, l'Ambassade des Pays Bas, l'Association Nationale des Communes du Bénin – **ANCB**, plusieurs communes, plusieurs ONG locales et internationales, plusieurs entreprises, etc.), il y a beaucoup d'autres programmes et projets portant sur l'eau et la GIRE qui sont initiés et mis en œuvre aussi bien par les services étatiques que par les ONG, avec l'appui financier de plusieurs partenaires. Le tableau n° 1 ne présente que les programmes et projets que nous avons pu rencontrer dans le cadre de ce travail car il y en a certainement d'autres.

Les programmes et projets couvrent différentes localités du territoire national en fonction du choix des zones d'intervention de chaque partenaire au développement. Le tableau n°3 présente par exemple quelques caractéristiques de quelques projets.

Nombreuses sont les ONG locales et nationales qui interviennent dans les programmes et projets Eau et GIRE au Bénin en tant qu'acteurs de l'intermédiation sociale. Il en est de même pour les entreprises et cabinets qui accompagnent les programmes et projets pour la réalisation des ouvrages, études et formations.

Les différents projets concernent surtout la réalisation d'ouvrages d'accès à l'eau potable (puits, forages, bonne fontaine, etc.) et à l'eau pour l'agriculture (aménagement de bas fonds, réalisation de retenues d'eau, etc.) et la mise en œuvre d'action d'assainissement.

Tableau n°3 : Quelques caractéristiques de quelques projets

Projet	Structures d'exécution	Caractéristiques	Partenaires financiers	Zones d'intervention
PADSEA 1 et 2	DG Eau, CePEPE, DHAB	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la couverture en eau potable, - Promotion de l'hygiène et de l'assainissement de base et d'une utilisation équitable des ressources en eau. - 5 ans à partir du 1^{er} avril 2005 - Budget de DKK 306,4 millions 	DANIDA	Toutes les communes des départements de l'Atacora, de l'Alibori du Borgou et du Zou
PADEAR	DG Eau	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la couverture en eau potable 	AFD	Les communes du département des collines
Projet Japon (AEV)	DG Eau	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la couverture en eau potable 	Coopération japonaise	
Projet UNICEF	DG Eau	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la couverture en eau potable 	UNICEF	
HAADI SUD	Protos et SNV	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration durable de l'accès à l'eau potable et des comportements des populations en matière d'hygiène et d'assainissement 	Fonds Belge de Survie	5 communes du département du Mono Couffo
HAADI Nord	Protos et SNV		Fonds Belge de Survie	2 communes de l'Atacora (Cobly et Boukoubé) et 2 communes de l'Alibori (Kandi et Banikoara)
GIEDDAC	Protos et CREPA	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion locale de l'eau à usage domestique dans une vision durable GIRE au Nord Bénin 	UE et DGCD	6 communes dans les départements de l'Atacora – Donga (Natitingou, Kouandé, Kérou, Péhunco, Copargo et Djougou)
PAGIREL	Protos, Aqua 4 All, SNV, PNE, CREPA, et HELVETAS	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleur accès à l'eau potable et à l'assainissement. - Meilleure valorisation de l'eau pour l'hygiène. - Meilleure application du cadre institutionnel en vue de la décentralisation récente. - Renforcement des capacités des différents acteurs dans leurs rôles spécifiques. - Meilleure articulation des différents acteurs (au niveau local mais également au niveau 	Fonds Belge de Survie	22 communes des départements de Alibori (Banikoara, Kandi), de l'Atacora (Boukombe, Cobly, Natitingou, Kérou, Kouande, Péhunco) du Borgou (N'Dali, Nikki, Pérére, Tchaourou), de la Donga (Copargo, Djougou), du Couffo (Aplahoué, Dogbo, Lalo, Toviklin) et du Mono (Houéyogbé, Bopa, Lokossa, Athiémé).

		<p>national).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accroissement de la participation des communautés concernées dans la planification, l'exécution et la gestion (maîtrise d'ouvrage déléguée). - Amélioration de l'entretien des points d'eau (promotion d'une approche privée). - Mise en œuvre de l'approche GIRE au niveau local avec un accent particulier sur l'aspect Genre. 		
--	--	--	--	--

Source : GWA, données d'enquête, juin – juillet 2008

3.1.3 Relation entre les structures et acteurs

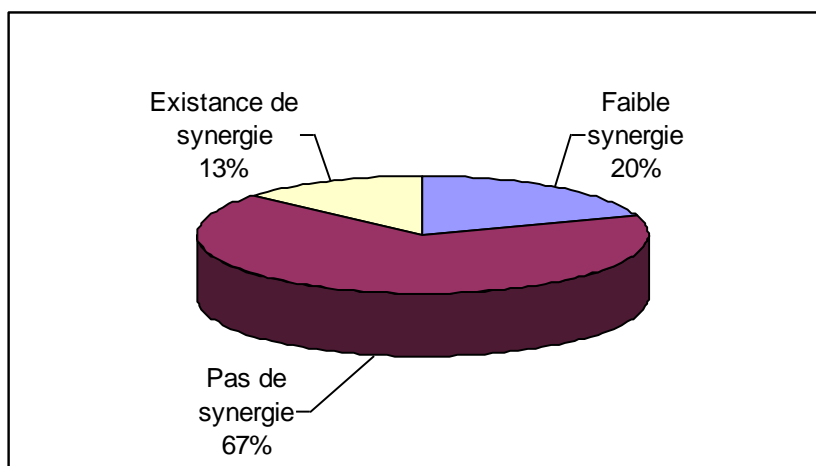
a)- Nature des relations entre les intervenants dans les programmes et projets eau et GIRE

Les relations qui lient les différents acteurs sont des relations fonctionnelles et de collaboration. Ces relations sont basées sur des documents de partenariat ou de collaboration et sur des contrats qui définissent les rôles et responsabilités de chaque acteur. La totalité des acteurs rencontrés (Bailleurs, ONG, services techniques gouvernementaux et mairies) ont précisé que les relations qui les lient les uns aux autres sont d'ordre fonctionnel.

b)- Niveau d'intégration des différents secteurs de l'eau

Globalement, jusqu'à maintenant, il y a peu de synergie dans les interventions portant sur l'eau dans les différents secteurs concernés au Bénin. Une étude réalisée en 2004 dans le cadre du Projet Appui à la Gestion des Ressources en Eau (AGRE) de la DG Eau, citée par Sossou P. et Agossou G. (2005) dans leur rapport intitulé « *inventaire, typologie et description des pratiques liées aux divers usages de l'eau au Bénin* » avait annoncé qu'il y a peu de synergie entre les acteurs des différents secteurs. L'étude avait attiré l'attention sur le fait que beaucoup de structures, pourvue qu'elles mobilisent les financements nécessaires, intervenaient sans tenir compte des interventions des autres acteurs et de la réglementation. Certes, cela a permis de prévoir cette synergie dans le nouveau code de l'eau au Bénin et dans le document de politique nationale de gestion de l'eau, mais du fait que ces documents demeurent tous provisoires, la mise en application de leur contenu n'est pas encore visible. En effet, le nouveau code de l'eau du Bénin prévoit l'approche de gestion intégrée par bassin qui va obliger les différents acteurs intervenant dans un même bassin à travailler en synergie, mais ce code est toujours en attente d'être voté. La figure n°1 présente l'appréciation faite par les acteurs rencontrés.

Figure n°1 : Appréciation du niveau de synergie entre les secteurs et acteurs de l'eau par les personnes rencontrés



Source : GWA, Résultats d'enquête, 2008

La figure n°1 montre que beaucoup d'efforts restent à faire pour qu'il y ait de synergie entre les acteurs pour faciliter l'intégration des actions, car 67% des acteurs rencontrés trouvent qu'il n'y a

pas de synergie. Cet avis est partagé par les mairies, les services étatiques, les ONG et les bailleurs. Il existe un groupe national « décentralisation eau » qui est un cadre de concertation dans lequel les réflexions portent sur la réalisation des objectifs du millénaire par rapport à l'eau mais apparemment ce groupe ne fonctionne pas bien. Un cadre de concertation commune des acteurs du secteur eau et assainissement est aussi signalé mais n'est pas très visible. La Direction Générale de l'Eau a fait cas d'une structure focale en cours de création autour de l'eau pour regrouper tous les ministères concernés par la ressource (MMEE, MEPN, MAEP, MHU, MTC, etc.) afin que l'intégration des interventions soient facilitée, mais cette structure n'est pas encore bien installée. Cependant, des exemples de synergie entre acteurs sectoriels existent déjà au niveau de quelques communes telles que la commune de Savalou.

L'espoir est placé dans le nouveau code de l'eau qui pourrait aider à rassembler davantage les acteurs des différents secteurs d'utilisation de l'eau au Bénin (Vous devez expliciter comment !!)

Les quelques actions visibles de synergie autour de l'eau se notent à travers les efforts du Partenariat National de l'eau du Bénin (PNE Bénin) et de la DG Eau qui font l'effort de rassembler toutes les catégories d'acteurs pour des réflexions profondes devant conduire le ministère de l'eau à se doter des différents documents de bases devant régir la gestion intégrée des ressources en eau au Bénin. Le PNE en lui-même est un creuset de regroupement adéquat pour les différentes catégories d'acteurs. Il est un regroupement de chercheurs et de développeurs intervenant dans différents secteurs d'utilisation de l'eau (eau potable, eau pour l'agriculture, eau pour l'élevage, eau pour la pêche et la pisciculture, assainissement et gestion d'eau usée, eau pour le transport, etc....).

c)- Implication des différentes catégories d'acteurs dans l'élaboration de la politique nationale de l'eau au Bénin

Les différentes catégories d'acteurs ont été impliquées dans le processus d'élaboration des documents de politique de gestion des ressources en eau. Les ONG, les mairies, les différents services sectoriels étatiques, les Partenaires Techniques et Financiers ont tous joué des rôles importants dans l'élaboration des documents de politique nationale de l'eau.

Les bailleurs ont non seulement apporté les ressources financières nécessaires à la conduite du processus d'élaboration des documents de politique de l'eau mais aussi contribué aux débats techniques en apportant des conseils utiles.

La DG Eau est l'initiateur et la structure de coordination de l'élaboration des documents de politique de l'eau. Les services techniques des différents ministères concernés par l'eau ont contribué aux réflexions et travaux d'élaboration des documents stratégiques, à leur amendement et validation, en collaboration avec la DG Eau. Les contributions ont surtout porté sur les différents aspects sectoriels à ne pas négliger dans ces documents de politique nationale. Par exemple, la DGR a beaucoup contribué à travers l'élaboration des textes relatifs à l'utilisation de l'eau dans l'agriculture.

Les ONG intervenant dans le domaine de l'eau ont apporté leurs expertises en fonction de leurs connaissances des réalités de terrain. Elles ont joué un rôle d'éclaireur dans l'élaboration des manières de gérer les ressources en eau et certaines d'entre elles ont déclaré avoir relayé les

besoins des communautés au niveau des décideurs. Les ONG font des appuis organisationnels et techniques aux autorités locales dans la prise des décisions.

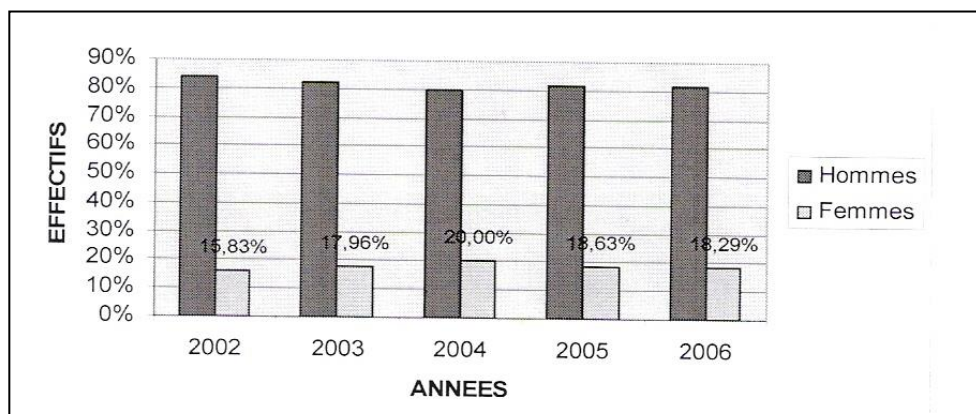
D'après les responsables techniques rencontrés dans les mairies, ces derniers font le recensement des potentialités et des contraintes des localités permettant d'élaborer la politique nationale qui repose sur les ressources à la base. Ils participent à l'identification des problèmes liés à l'eau et contribuent à l'identification des solutions

3.2 Intégration du Genre dans les actions menées par les structures intervenant dans le domaine de l'Eau et de la GIRE au Bénin

De manière générale, les différents programmes et projets sur l'eau et la GIRE au Bénin intègrent le Genre dans leur conception car les principaux bailleurs qui les financent insistent sur le Genre comme une approche transversale. La GTZ, le DANIDA, l'Ambassade des Pays Bas, Helvetas, Protos, l'Union Européenne, etc. sont toutes des structures qui ont des chargés de programme Genre. Il en est de même pour l'ONG Veco qui intervient dans la valorisation des bas fonds pour la production du riz.

Malheureusement, au plan institutionnel la mise ne œuvre de l'approche n'est pas encore remarquable. Les services en charge de la gestion de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement à la base sont bien pauvres en ressource humaines féminines. A la DG Eau, tous les 5 postes de directions techniques et le poste de Direction Générale sont tenus par des hommes. Le même constat est fait par rapport aux services déconcentrés dans lesquels se trouvent une minorité de femmes. Un exemple est le service de l'eau du département des Collines qui compte une femme (la secrétaire) sur un personnel de treize personnes. La figure n°2 présente la composition du personnel de la DG Eau de 2002 à 2006.

Figure n°2 : Répartition du personnel de la DG Eau selon le sexe de 2002 à 2006



Source : MGE conseil, 2007

Elle montre que les femmes représentent moins de 20% du personnel de la DG Eau depuis plus de 5 ans. Par ailleurs, il est constaté que seulement 1,3% des femmes de la DG Eau ont opté pour des métiers de l'eau et de l'assainissement contre 25% des hommes (MGE conseils, 2007). Les femmes sont beaucoup plus dans les métiers de comptabilité, d'administration et de secrétariat. Cet état de chose se note aussi dans les autres ministères.

Selon les cadres de la DG Eau, cet état de chose est liée au fait que peu de femmes s'orientent vers les formations techniques en rapport avec l'eau, ce qui réduit les possibilités d'avoir des femmes compétentes et capables d'accéder au même titre que les hommes aux postes de gestion des affaires de l'eau au niveau de l'administration publique. Ceci pose ainsi le problème de formation des techniciennes et femmes ingénieurs en génie rurales et en gestion des ressources en eau. Ceci a poussé la DG Eau à se doter en 2007, dans le cadre du PADSEA, d'un document support de plaidoyer pour l'intégration du Genre dans ces services déconcentrés. Aussi, dans le cadre d'un nouveau programme appelé ProFEau, qui va former au Bénin, à l'Université d'Abomey-Calavi, des professionnels de l'eau, la stratégie de mise en œuvre de l'approche Genre dans tout le processus de fonctionnement du programme est en cours d'élaboration.

La mise en œuvre du Genre se note surtout au niveau décentralisé, dans le fonctionnement des programmes à la base. D'après Jean-Eudes Okounde⁵, déjà dans le cadre du programme PADEAR auquel le PADSEA fait suite, l'implication des femmes à toutes les étapes de décision (depuis l'identification des besoins, la conception du projet d'implantation d'un point d'eau jusqu'à la réalisation et à l'organisation de la gestion du projet) était l'une des stratégies privilégiées. Certes les résultats liés au Genre n'ont pas été reluisants à la fin du PADEAR⁶ mais cela a permis de renforcer le Genre dans la démarche d'intervention des programmes et projets. Désormais, et ceci depuis l'année 2005, les programmes et projets d'hydraulique rurale, de GIRE, d'hygiène et d'assainissement de base fonctionnent sur la base de certaines exigences. L'un des principaux critères de sélection des ONG qui font de l'intermédiation sociale est la composition de leurs équipes d'animateurs qui doivent être composées de 50% de femmes. Les guides d'animation de ces ONG qui font de l'intermédiation sociale sont harmonisés et mettent l'accent sur l'utilisation des outils d'analyse Genre tels que les focus groupes, les calendriers saisonniers, les profils d'activités afin de faire ressortir aux communautés l'importance de la femme dans la gestion de l'eau et de susciter l'acceptation des femmes dans les comités de gestion des points d'eau. Dans les mandats des ONG, il est recommandé d'accompagner les communautés bénéficiaires des programmes et projets eau et GIRE à créer des comités mixtes composés à 50% de femmes pour la gestion des points d'eau. Il en est de même pour les comités des relais communautaires des programmes d'hygiène et assainissement et des comités de gestion de latrines. Tous les animateurs et coordonnateurs d'ONG d'intermédiation sociale dans le domaine de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement de base reçoivent des formations sur la mise en œuvre du Genre en AEPA.

Même dans le choix des bas fonds à aménager par la DGR, l'accent est mis sur les bas fonds d'exploitation mixte ou sur des fonds exploités par les femmes afin que les hommes et les femmes jouissent au même titre des résultats d'aménagement et de maîtrise de l'eau dans les bas fonds.

Sur la base de ces considérations, un effort est fait de façon à ce que les comités de gestion des points d'eau et les groupements d'exploitation de bas fonds soient composés d'hommes et de femmes. Cependant, le degré de représentation de 50% de femme n'est pas toujours respecté et les femmes occupent souvent les postes de secrétariat, de chargé de nettoyage et de

⁵ Auteur de l'article intitulé « Expérience genre et eau : projet PADEAR au Bénin »

⁶ Bien qu'elles soient les principales usagères des ouvrages, la présence des femmes dans la plupart des organes de gestion ne dépassait guère 25% à la fin du PADEAR (Jean-Eudes Okoundé).

trésorerie. Il y a certes des exceptions où la femme occupe les postes de présidence et/ou de vice présidence mais dans la plupart des cas ce sont les hommes qui gardent ces postes. Tous les acteurs rencontrés s'accordent sur le fait que lorsque le poste de trésorerie est confié à une femme, l'entretien des ouvrages est correct et il n'y a pas de problème financier. Les principaux indicateurs utilisés pour mesurer l'approche Genre dans les programmes et projets à la base sont :

- La participation des femmes aux assemblées villageoises du processus de mise en œuvre des programmes et projets ;
- Le nombre de femmes dans les comités de gestion des points d'eau (CGPE) ou Association des Usagers d'Eau (AUE) et dans les Bureaux Directeurs de ces associations ;
- Le degré de participation des femmes membres des CGPE et AUE aux réunions et aux formations ;
- Le degré de participation des femmes membres de CGPE ou de Bureau d'AUE aux réunions que ceux-ci organisent ;
- Le degré de participation des femmes aux débats et aux prises de décision au cours des réunions ;
- Le niveau de maîtrise et d'exécution des tâches confiées aux femmes membres des CGPE et bureau d'AUE et aux femmes non-membres ;
- Le degré d'information des femmes sur la gestion technique et financière de l'ouvrage,
- Le temps gagné par les femmes en ayant accès à l'eau à proximité,
- Le nombre de femmes et d'hommes intervenant dans les ONG d'intermédiation sociale.

3.3 Intégration du Genre dans la politique nationale de l'Eau au Bénin

Il n'existe pas de document de politique d'intégration du Genre dans le domaine de l'eau et de l'assainissement au Bénin (MGE conseil, 2007). Les documents d'envergure nationale auxquels beaucoup d'acteurs font référence sont le document de politique nationale de promotion de la femme et le document de politique de promotion des femmes dans le secteur agricole et rural, deux documents qui insistent sur la femme et non sur le Genre. L'analyse de l'intégration du Genre dans la politique nationale de l'eau au Bénin peut se faire en faisant référence à deux documents principaux que sont "le nouveau **code de l'eau**" et le "**document de politique national de l'eau**".

3.3.1 Cas du code de l'eau

Le code de l'eau du Bénin n'est pas encore en application car il est à l'étape de proposition de loi. Déposé à l'assemblée nationale depuis juillet 2007, il demeure non voté. Dans ce code, aucun accent particulier n'est mis sur la notion du Genre. Le code insiste beaucoup sur l'équité et la participation mais ne fait pas apparaître la notion du Genre.

Dans les principes relatifs à la gestion de la ressource eau au Bénin, le code prévoit en son article 5 la gestion durable et le partage équitable de l'eau. Pour ce faire, il est prévu que l'Etat et les collectivités publiques veillent, chacun dans leurs domaines respectifs de compétences, à

garantir aux usagers un accès équitable à la ressource en eau disponible afin que chacun puisse disposer de l'eau en quantité suffisante et de qualité convenable pour la satisfaction de ses besoins, tout en veillant à l'équilibre entre la ressource disponible et la demande en eau ainsi qu'à la satisfaction des besoins en eau des écosystèmes aquatiques et terrestres. L'article 8, qui porte sur la participation du public et son information, recommande que le Ministre en charge de l'Eau veille à la mise en place des cadres de concertation permettant d'assurer une gestion participative de l'eau à tous les niveaux : national, du bassin, des collectivités territoriales et des communautés villageoises. L'article 11 stipule que l'utilisation de l'eau, sous quelque forme que ce soit, exige de chacun qu'il participe à l'effort de la Nation pour en assurer la gestion.

Les dispositions institutionnelles inscrites au chapitre 4 du nouveau code de l'eau du Bénin ont proposé la création d'un ensemble d'institutions pour une meilleure gestion de l'eau au Bénin. Cependant, aucune précision liée au Genre n'est apportée par rapport la composition et au fonctionnement des membres de ces institutions. Il s'agit :

- **du Conseil national de l'eau (CNE)** qui a pour rôle d'apporter son concours à la définition des objectifs généraux et des orientations de la politique nationale et de la planification de l'eau ;
- **de la Coordination interministérielle de l'eau (CIME)** qui a le devoir de veiller à la cohérence entre les politiques sectorielles et la politique nationale de l'eau ainsi qu'à la coordination des actions publiques intéressant l'eau sous toutes ses formes ;
- **du Secrétariat permanent de la gestion intégrée des ressources en eau** dont le rôle est de susciter et d'animer le dialogue souhaité par la Nation entre tous les acteurs de la gestion des ressources en eau. Il assure le secrétariat du Conseil national de l'eau (CNE) et de la Commission interministérielle de l'eau (CIME) ;
- **de l'Observatoire national des ressources en eau (ONREau)** dont le rôle est d'exercer des missions scientifiques et techniques dans le domaine de l'eau ;
- **du Comité de bassin** dont le rôle est de délibérer, entre autres, sur les projets de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), sur les projets de schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), sur les programmes d'intervention de l'Etat et des collectivités territoriales ou groupements de collectivités territoriales concernant l'eau, ainsi que sur le taux des redevances d'utilisation et de pollution ;
- **de l'Agence de bassin** chargée d'exercer des missions scientifiques, techniques et administratives dans le domaine de l'eau dans son ensemble hydrographique de compétence ;
- **des Organes de concertation et de coordination appropriés pour la gestion des grands aquifères ;**
- **des Organes locaux de gestion de l'eau ;**
- **du Fond national de l'eau.**

Pour la gestion locale de l'eau, l'article n°40 prévoit que les organes locaux de gestion émettent des avis sur les décisions locales concernant l'eau et les ressources naturelles et, le cas échéant, peuvent proposer des conventions ou des codes locaux de gestion de l'eau. Là aussi

on voit transparaître la volonté de faire participer les acteurs à la base mais sans insistance sur le Genre dans les organes locaux.

A l'article 52, parmi les règles générales de préservation des ressources en eau et de leur allocation, le code prévoit que les règles d'allocation des eaux soient définies de manière à concilier les intérêts des diverses catégories d'utilisateurs. De ce fait, l'on peut supposer alors que les principes du Genre vont être respectés dans l'accès des communautés à la ressource eau.

3.3.2 Cas du document de la politique national de l'eau

Le document de politique national de l'eau du Bénin, tout comme le code de l'eau reste un document en cours de finalisation. Il a été validé par les acteurs intervenant dans le domaine de l'eau au début de l'année 2008.

Au plan national, la politique accepte et tient compte des principes de Dublin que sont :

- 1) L'eau douce est une ressource limitée et vulnérable, indispensable au maintien de la vie, au développement et à l'environnement.
- 2) Le développement et la gestion de l'eau doivent se fonder sur une approche participative, impliquant les usagers, les planificateurs et les décideurs politiques à tous les niveaux.
- 3) Les femmes jouent un rôle central dans l'approvisionnement, la gestion et la préservation de l'eau.
- 4) L'eau a une valeur économique dans tous ses usages concurrentiels et doit être reconnue comme un bien économique.

Il est alors évident que les groupes vulnérables sur lesquels le Genre insiste à savoir les femmes, les jeunes et les personnes âgées sont pris en compte par principe dans la gestion participative des ressources en eau. Le document de politique a pour premier principe de base que « **l'eau doit être gérée de manière holistique, en prenant en compte ensemble tous ses usages et toutes ses fonctions⁷, dans un souci d'efficacité, d'équité et de transparence** ». De plus, il considère comme enjeu fondamental de « **Procéder à une réorganisation institutionnelle basée sur les principes de subsidiarité, de concertation, de partage de pouvoir, et de responsabilisation de tous les acteurs** ».

La vision eau pour 2025 est :

En l'an 2025, les ressources en eau, exploitées et gérées en assurant l'équité et la paix sociale, la durabilité environnementale et l'efficacité économique, contribuent efficacement à la réduction de la pauvreté, au développement socio-économique et au rayonnement international du Bénin.

Parmi les trois objectifs de la politique nationale de l'eau au Bénin, le premier est d'**Assurer un accès équitable à l'eau**. Il s'agit de garantir l'équité sociale dans l'accès aux services d'eau, à l'exploitation des ressources en eau et aux bénéfices résultant de cette exploitation. Ceci se

⁷ l'eau potable pour la population, l'eau pour la production alimentaire (agriculture, élevage, pêche), l'eau pour les écosystèmes, l'eau pour les autres usages productifs (industrie, énergie, mines, transports, tourisme, etc.), l'eau et la santé, l'eau comme facteur de risques naturels et, enfin, la dimension culturelle et religieuse de l'eau

reflète encore à travers les orientations de la politique nationale. En effet, la deuxième orientation sur les quatre du document est ***d'Assurer un accès équitable et durable à l'eau potable pour les populations urbaines et rurales.***

3.3.3 Constats

Des constats faits dans les deux documents ci-dessus mentionnés, l'ont peut dire :

- ⇒ qu'il y a une prise en compte de la notion d'équité dans la politique nationale de l'eau qui considère que la femme joue un rôle de premier plan dans la gestion et l'utilisation de l'eau : accès équitable à la ressource
- ⇒ qu'il y a une prise en compte de la gestion participative de l'eau, avec une forte implication des usagers à la base mais sans précision de la nature des usagers à prendre en compte.
- ⇒ qu'il n'y a pas de précision sur la manière dont la composition des différents comités et conseils à créer pour la gestion de l'eau au Bénin va refléter la prise en compte du Genre.
- ⇒ que les documents de stratégies et de politique nationale régissant le domaine de l'eau ne font pas de référence spécifique au Genre.

Des actions menées depuis quelques années seraient appuyées sur le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DRSP) mis en œuvre de 2003 à 2005. Ce document a visé la participation équitable des hommes et des femmes à la résolution des problèmes liés à l'eau et à l'assainissement et l'élaboration d'une stratégie de formation et d'information des femmes et des hommes sur les métiers de l'eau. Pour la période de 2007 à 2009, le document de Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRCP) qui fait suite au DRSP n'a plus insisté sur ce aspect de la promotion du domaine de l'eau (équité Genre) mais plutôt sur l'équité dans la répartition géographique des points d'eau. Toutefois, nous espérons que dans l'élaboration des stratégies opérationnelles et des plans d'actions de la politique nationale de l'eau, les détails par rapport aux Genres vont transparaître beaucoup plus spécifiquement.

3.4 Actions ponctuelles par rapport aux politiques de Genre dans la GIRE au Bénin

Il n'y pas d'action ponctuelle par rapport aux politiques de Genre dans la GIRE et dans l'eau au Bénin. Aucun des acteurs rencontrés n'en connait. La seule manifestation à laquelle l'allusion est souvent faite est la journée mondiale de l'eau.

3.5 Analyse diagnostique de la mise en œuvre du Genre au niveau de quelques bénéficiaires de programmes eau et GIRE du Bénin

Cette analyse nous a conduits à voir de près au niveau de quelques bénéficiaires les indicateurs Genre.

a)- Analyse auprès des comités de gestion de points d'eau et des associations d'usagers d'eau

Le tableau n° 4 présente la situation de la répartition des tâches autour de quelques points d'eau potable.

Tableau n°4 : Répartition des tâches autour de quelques points d'eau potable

	Tâches autour des points d'eau potable	Qui		Intensité
		Femmes	Hommes	Temps
Comité de Gestion de point d'eau de Kakara à N'adali	Sarclage pour l'entretien autour de la pompe		x	Quand il y a beaucoup d'herbe
	Balayage autour de la pompe	X		Tous les jours
Comité de Gestion de point d'eau de Itagui à Dassa zoumè	Sarclage		x (adulte)	Au besoin
	Balayage pour la propreté	x (adulte)		Tous les jours
comité de gestion de point d'eau de Moumoudji à Dassa Zoumè	Sarclage		x	Au besoin
	Balayage pour la propreté autour de la pompe	X		Tous les jours
Comité de gestion du puit artésien de Tinou Hounsa à Lokossa	Balayage	X		Tous les jours
	Désherbage	X	x	
	Vente d'eau	X		Tous les jours de 8h à 10h et 16h à 18h
	Règlement de conflit		x	Au besoins
Comité de gestion de la pompe de Adjové à Athiéomé	Balayage	X		Tous les 2 jours
	Désherbage	X	x	Au besoins
	Vente d'eau	X		Tous les jours de 8h à 10h et 16h à 18h
	Réparation		x	Au besoins
Cadre de concertation des usagers d'eau de Grand Popo	Entretien	X	x	Tous les mois
	Réparation		x	En cas de panne
	Vente d'eau	X	x	Tous les jours de 8h à 10h et 16h à 18h
Comité directeur des usagers d'eau de Toffo	Entretien	X		Au besoin
	sécurité	X		Tous les jours
	Désherbage		x	Au besoin

Source : Résultats d'enquête, 2008

Le tableau n°4 montre que les activités sont réparties selon le sexe et que les femmes ont les rôles qui nécessitent d'être au travail tous les jours tels que le balayage autour du point d'eau pour l'hygiène et la vente d'eau.

Le tableau n°5 présente la situation de la composition des comités de gestion de points d'eau et associations d'usagers d'eau rencontrés.

Tableau n°5 : Composition des comités de gestion de points d'eau et des cadres de concertation des usagers d'eau

Localités	Nature de comité de gestion	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	Poste des hommes	Poste des femmes
Kakara N'dali	Comité de Gestion de point d'eau	3	3 (50%)	commissaires aux comptes (2) et responsable d'entretien (1)	Présidente, trésorière, secrétaire
Itagui Dassa Zoumè	Comité de Gestion de point d'eau	4	3 (43%)	Secrétaire, chargé d'entretien, vice président, conseiller	Présidence, trésorière, chargée de propreté
Moumoudji Dassa Zoumè	Comité de gestion de point d'eau	3	4 (57%)	Président, secrétaire, chargé d'entretien	Trésorière, chargée de propreté, trésorière adjointe, membre
Tinou-Hounsa (Lokossa)	Comité de gestion du puit artésien	2	3 (60%)	Présidence, secrétariat, conseiller, organisateur, vice-présidence	Trésorerie, vice-présidence, chargée de la gestion de l'eau (vente)
Adjové (Athiémé)	Comité de gestion de la pompe	2	3 (60%)	Présidence, secrétariat, conseiller, organisateur, vice-présidence	Trésorerie, vice-présidence, chargée de la gestion de l'eau (vente)
Grand-Popo	Cadre de concertation des usagers d'eau	2	3 (60%)	Présidence et secrétariat	Trésorerie, vice-présidence, chargée de la gestion de l'eau (vente) et de l'hygiène
Houègbo	Comité directeur	5	2 (29%)	Présidence, vice présidence, secrétariat, SGA, trésorier	Responsables hygiène et assainissement, sécurité

Source : GWA, Résultats d'enquête, 2008

Le tableau n°5 montre que sur 7 structures de base de gestion de points d'eau, seulement deux (29%) ont à leur tête des femmes présidentes, celles de Kakara dans la commune de N'dali et celle de Itagui dans la commune de Dassa Zoumè. Mais dans 86% des cas, les femmes occupent le poste de trésorière et dans 43% des cas le poste de vice présidente.

Les données de terrain ont révélé que dans la plupart des cas, l'accès aux formations⁸ est ouvert à tous les membres des comités de gestion. C'est seulement à Itagui que seuls les hommes sont indiqués comme bénéficiaires des formations. Quant à l'accès aux points d'eau, il est ouvert à tout le monde sans distinction liée au sexe ou à l'âge. La seule condition est de disposer de l'argent nécessaire à l'achat de l'eau. Les revenus de points d'eau sont gérés

⁸ Les membres des comités de gestion des points d'eau et les exploitants reçoivent des formations sur leurs rôles et sur les techniques d'exploitation et de gestion des ouvrages

partout par les comités de gestion pour l'entretien des points d'eau. Les grandes décisions sont prises dans les différentes structures en assemblée villageoise, de façon participative et démocratique.

Il apparaît ainsi que les hommes et les femmes ont tous accès à la ressource eau et en ont le contrôle. Les revenus des points d'eau sont accessibles aux membres des comités qui en assurent le contrôle et l'utilisation. Nous n'avons pas pu accéder aux informations relatives au processus de dépense dans les comités de gestion de points d'eau mais du fait qu'il est signalé que les grandes décisions sont prises en assemblée, nous supposons que les femmes présentes dans les comités sont impliquées dans l'utilisation de ces revenus. D'ailleurs, plusieurs acteurs rencontrés ont précisé que dans les cas où les femmes occupent les postes de grandes responsabilités telles que la présidence et la trésorerie, les dépenses d'entretien des ouvrages sont correctement faites et les ouvrages sont bien entretenus.

b)- Analyse auprès des groupements de gestion de périmètres irrigués

Le tableau n° 6 présente la situation de la répartition des tâches autour de quelques périmètres irrigués exploités pour la production agricole.

Tableau n° 6 : Répartition des tâches autour de quelques périmètres irrigués

	Tâches sur les périmètres irrigués	Qui		Intensité
		Femmes	Hommes	Temps
Périmètre irrigué de Odo Otchère dans la commune de Dassa Zoumè	Ouverture de l'eau dans les casiers de production maraîchère		X	Saison sèche (saison de maraîchage)
	Toutes les activités liées à la production maraîchère	x	X	saison sèche
Périmètre irrigué de Dévé dans la commune de Dogbo	Distribution d'eau	x	X	Au besoin
	Réparation d'équipement		X	Au besoin
	Labour		X	Avant semis
	Semis	x	X	Après irrigation
	Sarclage	x	X	Au besoin
	Récolte	x	X	Après maturation
	Séchage de riz	x	X	Après récolte
	Décorticage de riz		X	Au besoin

Source : GWA, Résultats d'enquête, 2008

Le tableau n°6 montre qu'à Dévé la distribution de l'eau dans les casiers se fait aussi bien par les hommes que par les femmes alors qu'à Odo Otchère elle se fait par les hommes. Toutes les activités de cultures maraîchères sont exécutées sur le périmètre irrigué de Odo Otchère par les femmes et les hommes. Par contre à Dévé, autour de la production de riz, il y a les activités de

labour et de décorticage qui sont surtout réalisées par les hommes. Ainsi, le profil des activités montre que la répartition de tâche n'est nette qu'à Dévé.

Sur les deux sites, l'accès aux périmètres irrigués se fait sur la base des conditions simples. A Odo Otchèrè, trois conditions d'accès sont déclarées par les exploitants rencontrés à savoir *être natif du village, s'inscrire auprès du comité des exploitants, accepté payer 1000 F CFA par an dans la caisse du comité des exploitants*. A Dévé, le paiement des droits d'adhésion est la principale condition d'accès. Aucun élément de différenciation entre les hommes et les femmes n'est signalé par rapport à la qualité et à la quantité des parcelles distribuées. Dans les deux cas, ce sont des hommes qui ont le pouvoir d'assurer la disponibilité de l'eau dans les casiers de production, mais son utilisation au niveau des casiers de production est assurée par chaque exploitant sans distinction de sexe. Le mode de gestion de l'eau sur le périmètre irrigué d'Odo Otchèrè est participatif et les décisions sont prises en assemblée des exploitants. A Dévé, l'union des exploitants et la mission chinoise qui appui les exploitants décident, ensemble, du mode de gestion de l'eau et le responsable à l'irrigation assure l'approvisionnement en eau des casiers par ordre de semis. L'obtention des quantités d'eau voulues ou nécessaires à chaque exploitant se fait équitablement sur les deux périmètres. A Odo Otchèrè tout exploitant bénéficie des formations sur la gestion de l'eau sur le périmètre irrigué alors qu'à Dévé il est signalé que seuls les hommes bénéficient de ces formations. Cependant, sur les deux périmètres, tous les exploitants bénéficient des aménagements de périmètres irrigués au même titre et de la même manière. De ce qui précède, l'on peut dire que l'accès et le contrôle des parcelles et de l'eau sont assurés aux hommes et aux femmes sur les deux périmètres irrigués. Seuls l'accès aux formations présente des spécificités car d'après les déclarations faites par les exploitants, les femmes n'y auraient pas encore accès à Dévé.

L'accès et le contrôle des produits et revenus sont aussi équitables sur les deux périmètres. En effet chaque exploitant gère ses produits et revenus et tous les exploitants participent aux dépenses d'entretien d'ouvrages et d'équipements. A Odo Otchèrè les dépenses sont effectuées à partir de la caisse du comité des exploitants alors qu'à Dévé, selon les besoins, les souscriptions sont faites à parts égales par tous les exploitants.

c)- Constat

L'analyse de la mise en œuvre du Genre auprès des bénéficiaires tirés au hasard et rencontrés révèle que des efforts sont faits. La représentation des femmes dans les comités de gestion de point d'eau varie de 29% (un seul cas) à 60%. La situation moyenne est de 50% car pour les 7 comités rencontrés il y a 21 femmes et 21 hommes. Les actions mises en œuvre à travers les ONG ont ainsi données des fruits, tout au moins par rapport à la représentativité et à l'occupation de quelques postes stratégiques.

IV. Conclusion et recommandations pour le plaidoyer

4.1 Conclusion

La mise en œuvre du Genre dans les programmes et projets Eau et GIRE est une réalité au Bénin. Le Genre est mise en œuvre de façon transversale dans les différentes interventions de la plupart des Partenaires Techniques et Financiers qui appuient les programmes et projets eau

et GIRE au Bénin ; ce qui se répercute de façon partielle⁹ à la base dans la mise en œuvre de ces programmes et projets. Cependant, le Genre ne transparait pas spécifiquement dans les différents documents de stratégies et politiques eau du Bénin tel que nous l'avons décrit au point 3.3 du présent rapport. L'accent est mis sur la participation et l'équité sans que des clarifications ne soient apportées sur l'implication des hommes et des femmes, vieux et jeunes, riches et pauvres, etc. dans la gestion de l'eau au plan national. Un principal atout est l'effort qui se fait pour la création d'une synergie autour de la gestion de l'eau et de la Gestion Intégrée des Ressource en Eau. Il en est de même pour l'existence d'un document de plaidoyer pour l'intégration du Genre au niveau de la DG Eau et de ses structures déconcentrées. Ceci facilitera la prise en compte du Genre dans l'élaboration des documents de stratégies de mise en œuvre des dispositions mentionnées dans la politique de l'eau et le code de l'eau du Bénin. De façon pratique, la promotion du Genre dans les programmes et projets eau et GIRE au Bénin doit insister sur sa mise en œuvre à tous les niveaux de cycle de gestion et dans les institutions. Ceci nécessite un renforcement des capacités des acteurs et une politique de formation des femmes spécialistes de l'eau.

4.2 Recommandations

Les principales recommandations pour une politique appropriée de plaidoyer et de renforcement des capacités des partenaires potentiels sont :

- Accompagner la mise en œuvre de la politique de plaidoyer dont la Direction Générale de l'Eau du Bénin s'est dotée à fin 2007 pour une meilleure prise en compte de l'approche Genre dans le secteur eau et assainissement au Bénin (voir détail des actions prévues en annexe 5).
- Apporter un appui financier à la formation des femmes spécialistes dans le domaine de l'eau afin de favoriser l'accès des femmes aux postes de prise de décisions relatives à l'eau et à la GIRE. Par exemple, une importance particulière peut y être accordée dans le programme ProfEau dont la présentation est faite en annexe 6.
- Appuyer l'élaboration d'une politique nationale de promotion du Genre dans le secteur de l'eau et de l'assainissement au Bénin, ou l'amélioration des documents de stratégies eau et assainissement existants en y intégrant de façon plus spécifiques les aspects Genre. A ce niveau, la prise en compte du Genre doit se faire dans sa globalité en allant au-delà du seul critère de sexe.
- Accompagner la formation du maximum possible d'acteurs impliqués dans la GIRE au Bénin en Genre et GIRE.

Pour la réalisation de ces actions, les partenaires à considérer au plan national sont récapitulés dans le tableau n°7 suivant :

⁹ Seulement les ONG qui font l'intermédiation sociale et les associations des usagers d'eau tels que les comités de gestions de point d'eau, les comités d'associations d'usagers d'eau, etc. sont les acteurs auprès de qui l'application du genre est notée. Aussi, un constat majeur est que les différents niveaux auxquels le genre est mise en exergue ne mettent l'accent que sur le sexe, alors qu'il y a d'autres éléments sur lesquels le genre insiste tels que l'âge, le rang social, le degré d'aisance (pauvre ou riche), etc.

Tableau n°7 : Partenaires potentiels pour la réussite des actions de plaidoyers et de renforcement de capacités.

Types de partenaires	Partenaires
Partenaires financiers	<ul style="list-style-type: none"> - La DANIDA, - L'ambassade des Pays Bas, - La GTZ – KFW, - L'Union Européenne, - La coopération Française, - La coopération japonaise
Partenaires administratifs	<ul style="list-style-type: none"> - MMEE/ DG Eau, - MAEP/ DGR, - MS / DHAB
Partenaires techniques	<ul style="list-style-type: none"> - GTZ, - PNE Bénin et ses membres, - Protos, - Helvetas, - Crepa Bénin

Bibliographie

Documents obtenus auprès des institutions	
1	ADOMAHOU A. Raymond (2006). <i>Programme de formation en eau – PROfEau</i> . NPT UAC/Bénin, Bulletin d'information.
2	DGEau (1999). <i>Vision nationale de l'eau An 2025</i> .
3	DGEau (2007). <i>Nouveau code de l'eau</i>
4	DGEau (2008). <i>Document de politique nationale de l'eau</i>
5	Corina Dhaene (2006). Protos et l'appui a la maîtrise d'ouvrage. Rapport Final Du Bénin
6	Wasse p. (2002). <i>Coopération bénino – allemande : Document stratégique pour le pôle d'intervention prioritaire Gestion intégrée des ressources en eau et adduction d'eau potable</i>
7	LIFAD (2006). <i>Étude des systèmes de gestion / utilisation de l'eau et définition des actions prioritaires de valorisation locale des ressources eau dans une approche gire au Bénin</i> . Volume 2, Propositions d'actions pilotes de promotion de la gestion intégrée des ressources en eau.
8	Yimpo B. BARE (2006). <i>Approche Genre et développement en AEPA</i> .
9	MDEF (2007). <i>Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP), version finale</i> .
10	MDEF (2007). <i>Programme d'actions prioritaires de la SCRP 2007 – 2009</i> .
11	MGE Conseils (2007). <i>Support de plaidoyer pour l'intégration du Genre au niveau de la DG Eau et de ses services déconcentrés</i> .
12	WSP (2007). <i>Rapport national sur l'état de l'assainissement au Bénin</i> .
Documents obtenus sur le net¹⁰	
13	AFD. <i>Etudes de cas AFD/PRS sur les objectifs du Millénaire pour le développement</i> Fiche 6/10 : Appui à la mise en oeuvre de la politique du secteur de l'hydraulique Bénin
14	Jean-Eudes Okounde. <i>Expérience Genre et eau : projet PADEAR au Bénin</i> .

¹⁰ Pour ces documents nous n'avons pas pu avoir la date d'édition

ANNEXES

Annexe 1 : Détail sur les unités de collecte de données

Villes	Natures de structures	Structures
Cotonou	Etatiques	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) ; Direction du Génie Rural / Service Bas Fonds
		Ministère de la Santé (MS) ; Direction de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base.
		Ministère des Mines de l'Energie et de l'Eau (MMEE) - Direction Générale, - Direction de l'Information, - Service de développement communautaire
		Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MEPN) ; Direction de l'Environnement
	ONG	PROTOS
		SNV
		HELVETAS
		CREPA
		PNE
		DECAM BETHESDA
	Bailleurs	GTZ
		DANIDA
		Ambassade Pays Bas
Porto Novo	Mairie	Mairie de Porto Novo
	ONG	CIPCRE
Aguégués	Mairie	Mairie des Aguégués
Athiémé	Usagers d'eau	Comité de gestion de points d'eau d'Adjové,
Sèmè podji	Mairie	Mairie de Sèm-è Podji
Parakou	Mairie	Mairie de Parakou
	ONG	APIC
N'Dali	Usagers d'eau	Comité de gestion de points d'eau de Kakara
Comè	ONG	A2D
Lokossa	Mairie	Mairie Lokossa
	Usagers d'eau	Comité de gestion de points d'eau de Tinou-Hounsa
	ONG	PROTOS
Dogbo	Usagers d'eau	Utilisateur d'eau sur le périmètre irrigué de production de riz

Villes	Natures de structures	Structures
		de Dédé
	ONG	SNV
Toffo	Usagers d'eau	AUE de Toffo à Houègbo
Grand Popo	Usagers d'eau	Cadre de Concertation des usagers d'eau
	Mairie	Mairie de Grand Popo
Dassa	Etatique	Service de l'eau des collines
	Usagers d'eau	Comité de gestion de points d'eau de Itagui et Moumoudji,
		Comité de gestion de périmètres irrigués de Odo Otchèrè
Usagers d'eau	Groupement des exploitants du périmètre irrigué de Odo Otchèrè	
Bohicon	Etatique	Direction Départementale des Mines, de l'Energie et de l'Eau
Natitingou	Etatiques	DDEau
	Projet	PAMRAD
	ONG	PROTOS
		SNV
Mairie	Mairie de Natitingou	

Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées

Nom et Prénoms	localité	Structure	Responsabilité	Contacts
ADOMAHOU Raymond	Abomey-Calavi	FSA / UAC	Secrétaire – comptable du bureau du ProfEau	2136 01 22
KOENIG Christina	Cotonou	GTZ	Conseiller technique	21046364
JORGENSEN Karl A.	Cotonou	DANIDA	Conseiller Programme Eau et Assainissement	97 23 38 17 21 30 38 62
DJOSSOU Ariane	Cotonou	DANIDA	Chargé de programme Genre	21 30 89 62
DANSOU Camille	Cotonou	Ambassade des Pays Bas	Expert eau et assainissement	95 95 57 43 21 30 04 39
SEKO Yabi	Kakara N'dali	Comité de Gestion de point d'eau	Présidente	97 75 82 70
YERE Zenab			trésorière	
YACOUBOU Adam			chargé d'entretien	
AGBAKA André	Itagui Dassa Zoumè	Comité de Gestion de point d'eau	secrétaire du comité	
AKAKPO Augustin	Moumoudji Dassa Zoumè	comité de gestion de point d'eau	président	95 10 39 18
HOUNDJO Michel	Tinou-Hounsa (Lokossa)	Comité de gestion du puit artésien	Président	97639777 95497561
MENSAH Kouéssan	Adjové (Athiémé)	Comité de gestion de la pompe	Président	
MADJA Dieudonné	Grand-Popo	cadre de concertation des usagers d'eau	Animateur	95607290
MISSAHOGBE	Houègbo	Comité directeur	Président	95714810
ARAYE Collette	Odo Otchèrè Dassa Zoumè	groupement des exploitants	secrétaire	
ODJOUYONI OKYO Marie	Odo Otchèrè Dassa Zoumè	groupement des exploitants	membre	
COMLANGAN George	Dévé (Dogbo)	UGPPAID	Secrétaire	93875819 95366340
KPERA ZIME Salifou	Parakou	DST Mairie	Chef service voirie et ouvrage hydraulique	97 07 52 82 95 32 30 32
KASSA B Serge	Natitingou	Mairie	SG	90 66 05 18
DOMONHEDO François	Lokossa	Mairie	Chef service technique de la sauvegarde de l'environnement/ Chargé du volet eau, hygiène et assainissement	93464641 95383857
ADINSI Jules	Comè	Mairie	Secrétaire Général	95960936
MESSAN Amah	Grand-Popo	Mairie	Secrétaire Général	22430103 95455496
BALLO Dominique	Dogbo	Mairie	Chef service technique	90019389

Nom et Prénoms	localité	Structure	Responsabilité	Contacts
ADJINDA Sourou	Cotonou	DHAB	Ancien coordonnateur départemental Alibori de composante assainissement DANIDA	95 06 68 16
SAMARI Bani	Cotonou	DGEau	Directeur Général	90 02 41 01 21 01 08 90
HOUSSIONON Brice	Cotonou	DGEau	ex responsable étude service Eau Collines	90 98 14 13
SATOMOU Sédar	Cotonou	DHAB	Coordonnateur adjoint PADSEA 2 et Coordonnateur PPEA	93 94 10 07 97 17 55 87
GBAGUIDI Félix	Porto-Novo	Direction de Génie Rurale	Ch/Bas-fond	95424099
CHANGO Fakorédé	Cotonou	Direction des Pêches	Ch/ Aquaculture et CS/ Pêches Continentales et Aquaculture par Intérim	97 12 56 17
ALOHOU Evariste	Parakou	APIC ONG	Responsable suivi évaluation	90 01 02 87 23 61 29 36
NONFODJI Pacome	Natitingou	Protos	Assistant technique Eau et assainissement	95 45 39 35 90 01 08 65
AFOUDA François	Natitingou	SNV	Conseiller technique Eau et Assinissement	90 03 67 04
NOUROU DINE M. Liady	Cotonou	DECAM BETHESDA	Consultant en GIRE	95 57 79 18 21 32 38 59 21 32 11 29
ZOSSOU Elidja	Misséréte	CIPCRE-Bénin	Directeur National	200247249 90031012 97116409
HOUANYE Armand	Cotonou	PNE Bénin	Coordonnateur	95 0680 28
KPANGON Hector	Cotonou	CREPA Bénin		97 87 77 60

ETUDE GENRE ET GIRE BENIN
QUESTIONNAIRE DES RESPONSABLES D'ONG ET DE STRUCTURES ETATIQUES

A- DONNEES DE BASE

- Date de l'entretien :
- Département :
- Nom de l'enquêteur :
- Localité :

B- IDENTITE DU REpondant

- Nom et prénoms :
- Structure / Responsabilité :
- Contact :

C- QUESTION GENRE, EAU ET GIRE

1. Quels sont les différents projets que votre institution a mis en œuvre ou met en œuvre dans le domaine de l'eau et de la GIRE ?
2. Avec quels partenaires mettez vous en œuvre ces projets ?

Projets	Partenaires techniques	Partenaires financiers

3. Quels sont les rôles joués par chacun de vos partenaires dans ces projets ?
4. Quels sont les rapports existant entre ces partenaires et vous ?
5. En dehors de vos partenaires quels sont les autres acteurs intervenant dans le domaine de l'eau et de la GIRE au Bénin que vous connaissez ?
6. Avez-vous connaissance des rapports qu'il y a entre ces différents acteurs de l'eau et de la GIRE ?

7. Si oui donnez nous les rapports entre acteurs que vous connaissez ?

8. Quelles sont les stratégies de mise en œuvre de vos projets sur l'eau et la GIRE ?

9. Comment vos différents projets prennent – ils en compte le genre ?

10. Quels sont les principaux indicateurs quantitatifs et qualitatifs avec lesquels vous mesurez les résultats du genre dans vos projets ?

Projets	Indicateurs qualitatifs	Indicateurs quantitatifs

11. En dehors des secteurs d'utilisation de l'eau sur lesquels portent vos projets quels sont les autres secteurs d'utilisation de l'eau que vous connaissez ?

12. Comment les secteurs d'utilisation de l'eau sur lesquels portent vos projets s'intègrent – ils avec d'autres secteurs d'utilisation de l'eau ?

13. Selon vous comment les différents secteurs d'utilisation de l'eau au Bénin sont ils intégrés ?

14. Quelles sont les actions ponctuelles que vous connaissez au Bénin par rapport aux politiques de Genre dans la GIRE ? (Exemple des journées portes ouvertes, et autres)

Actions ponctuelles Genre dans la GIRE	Description	Objectif	Cibles	Personnes impliqués	Rôles

15. Quels rôles jouez vous dans la mise en place des politiques nationales liées à l'eau et à la GIRE ?

16. Selon vous les politiques nationales liées à l'eau et à la GIRE intègrent – elles le genre ? Si oui comment ?

17. Quels sont vos sites d'intervention sur lesquels nous pouvons réaliser des interviews et avec quels groupes cibles pouvons nous discuter sur le terrain ?

Sites d'intervention GIRE	Groupes cibles en place	Personnes à contacter	Contacts

**ETUDE GENRE ET GIRE BENIN
QUESTIONNAIRE DES RESPONSABLES DE STRUCTURES D'APPUI FINANCIER**

(Ambassade des Pays bas, DANIDA, GTZ)

A- DONNEES DE BASE

- Date de l'entretien :
- Département :
- Nom de l'enquêteur :
- Localité :

B- IDENTITE DU REpondant

- Nom et prénoms :
- Structure / Responsabilité :
- Contact :

C- QUESTIONS GENRE, EAU ET GIRE

1. Quels sont les différents projets que votre institution a appuyés ou appui au Bénin dans le domaine de l'eau et de la GIRE ? et quelles sont les structures de mise en œuvre des projets ?

Projets	Structures de mise en œuvre

2. Quels sont les partenaires techniques et financiers impliqués dans ces projets ?

Projets	Partenaires techniques	Partenaires financiers

3. Quels sont les rôles joués par chacun de ces partenaires dans ces projets ?

4. Quels sont les rapports existant entre ces partenaires et vous ?

5. Selon vous quels sont les principaux acteurs intervenant dans le secteur de l'eau au Bénin ?

6. Quelles sont les stratégies de mise en œuvre des projets que vous appuyez dans le domaine de l'eau et de la GIRE ?

7. Comment les projets que vous appuyez dans le domaine de l'eau et de la GIRE prennent – ils en compte le genre ?

8. Quels sont les principaux indicateurs quantitatifs et qualitatifs avec lesquels vous mesurez les résultats du genre dans ces projets ?

Projets	Indicateurs qualitatifs	Indicateurs quantitatifs

9. En dehors des secteurs d'utilisation de l'eau sur lesquels portent les projets que vous appuyez, quels sont les autres secteurs d'utilisation de l'eau que vous connaissez ?

10. Comment les secteurs d'utilisation de l'eau sur lesquels portent les projets que vous appuyez s'intègrent – ils avec d'autres secteurs d'utilisation de l'eau ?

11. Selon vous comment les différents secteurs d'utilisation de l'eau au Bénin sont ils intégrés ?

12. Quelles sont les actions ponctuelles que vous connaissez au Bénin par rapport aux politiques de Genre dans la GIRE ? (Exemple des journées portes ouvertes, expositions, etc.)

Actions ponctuelles Genre dans la GIRE	Description	Objectif	Cibles	Personnes impliqués	Rôles

13. Quels rôles jouez vous dans la mise en place des politiques nationales liées à l'eau et à la GIRE ?

14. Selon vous les politiques nationales liées à l'eau et à la GIRE intègrent – elles le genre ? Si oui comment ?

ETUDE GENRE ET GIRE BENIN
QUESTIONNAIRE DES RESPONSABLES DES MAIRIES

A- DONNEES DE BASE

- Date de l'entretien :
- Département :
- Nom de l'enquêteur :
- Localité :

B- IDENTITE DU REpondant

- Nom et prénoms :
- Structure / Responsabilité :
- Contact :

C- QUESTIONS GENRE, EAU ET GIRE

1. Quels sont les différents projets que votre mairie a mis en œuvre ou met en œuvre dans le domaine de l'eau et de la GIRE ?

2. Avec quels partenaires mettez vous en œuvre ces projets ?

Projets	Partenaires techniques	Partenaires financiers

3. Quels sont les rôles joués par chacun de vos partenaires dans ces projets ?

4. Quels sont les rapports existant entre ces partenaires et vous ?

5. En dehors de vos partenaires quels sont les autres acteurs intervenant dans le domaine de l'eau et de la GIRE que vous connaissez ?

6. Avez-vous connaissance des rapports qu'il y a entre ces différents acteurs de l'eau et de la GIRE ?

7. Si oui donnez nous les rapports entre acteurs que vous connaissez ?
8. Quelles sont les stratégies de mise en œuvre des projets de votre mairie sur l'eau et la GIRE ?
9. Comment les différents projets eau et GIRE de votre mairie prennent – ils en compte le genre ?
10. Quels sont les principaux indicateurs quantitatifs et qualitatifs avec lesquels vous mesurez les résultats du genre dans les projets eau et GIRE de votre mairie ?

Projets	Indicateurs qualitatifs	Indicateurs quantitatifs

11. En dehors des secteurs d'utilisation de l'eau sur lesquels portent les projets de votre mairie quels sont les autres secteurs d'utilisation de l'eau que vous connaissez ?
12. Comment les secteurs d'utilisation de l'eau sur lesquels portent les projets de votre mairie s'intègrent – ils avec d'autres secteurs d'utilisation de l'eau ?
13. Selon vous comment les différents secteurs d'utilisation de l'eau au Bénin sont ils intégrés ?
14. Quelles sont les actions ponctuelles que vous connaissez au Bénin par rapport aux politiques de Genre dans la GIRE ? (Exemple des journées portes ouvertes, et autres)

Actions ponctuelles Genre dans la GIRE	Description	Objectif	Cibles	Personnes impliqués	Rôles

15. Quels rôles jouez vous dans la mise en place des politiques nationales liées à l'eau et à la GIRE ?

16. Selon vous les politiques nationales liées à l'eau et à la GIRE intègrent – elles le genre ? Si oui comment ?

17. Quels sont les aspects de la prise en compte du genre dans le domaine de l'eau dans le Plan de Développement Communal (PDC) de votre mairie?

ETUDE GENRE ET GIRE BENIN
QUESTIONNAIRE DE DISCUSSION AVEC DES GROUPES D'UTILISATEURS D'EAU
SUR LES PERIMETRES IRRIGUES (Bas Fonds)

A- DONNEES DE BASE

- Date de l'entretien :
- Département :
- Nom de l'enquêteur :
- Localité :

B- IDENTITE DU REpondant

- Nom et prénoms :
- Structure / Responsabilité :
- Contact :

C- QUESTIONS GENRE, EAU ET GIRE

1. Profil d'activités autour de la ressource eau dans les activités de production agricole dans les périmètres irrigués.

1.1 Quelle est la répartition des tâches sur les périmètres irrigués ? Qui fait quoi ? Où ? et quand ?

Tableau d'analyse

Tâches sur les périmètres irrigués	Qui				Intensité	
	Femmes		Hommes		Lieu	Temps

2. Profil d'accès et de contrôle des ressources terre et eau et de des revenus issus de l'eau dans les périmètres irrigués

2.1 Qui a droit aux périmètres irrigués chez vous ?

Les Hommes ? les femmes ? tout le monde ?
Les jeunes ? les vieux ?

2.2 Quelles sont les conditions d'accès au périmètre irrigué ?

2.3 Existent – il d'éléments de différenciation dans la qualité et la quantité des parcelles distribuées en fonction du sexe ?

Si oui lesquels ?

2.4 Qui a le pouvoir d'assurer la disponibilité de l'eau dans les casiers de production ?

Homme ? Femme ? Homme et femme ?

2.5 Qui assure l'utilisation de l'eau au niveau des casiers de production ?

Chaque exploitant sans distinction de sexe ? Homme ? Femme ?
Autre ? préciser

2.6 Quel est le mode de gestion de l'eau sur le périmètre irrigués ?

2.7 Les quantités d'eau voulues ou nécessaires à tout exploitant sont elles obtenues équitablement ?

2.8 Qui bénéficie des formations sur la gestion de l'eau sur le périmètre irrigué ?

Hommes ? Femmes ?
jeunes ? Vieux ? Tout le monde ?

2.9 Qui bénéficie des aménagements sur le périmètre irrigués ?

Hommes ? Femmes ?
jeunes ? Vieux ? Tout le monde ?

2.10 Comment se fait la répartition des coûts liés à l'utilisation de l'eau sur le périmètre irrigué (Frais d'entretien d'infrastructures et équipements d'irrigation) ?

Les hommes et les femmes paient – ils les mêmes montant ?
Si non quelle différenciation ?

Pourquoi la différenciation ?

2.11 Qui gère les produits du périmètre irrigué ?

Les produits appartiennent à chaque producteur ?

Les produits appartiennent aux chefs de famille ?

Autres : préciser

2.12 Qui gère les revenus des productions irriguées ?

Chaque producteur (homme ou femme) contrôle ses revenus

Les hommes contrôlent tous les revenus, y compris ceux de leurs femmes

Les femmes contrôlent tous les revenus

Tableau d'analyse

Ressource eau et Avantages issus des activités de valorisation de l'eau	Accès		Contrôle	
	Femmes	Hommes	Femmes	Homme
Ressource				
Casier de production				
Eau				
Formation				
Avantage				
Revenus de productions				

3. Profil de participation à la prise de décision par rapport à l'eau sur le périmètre irrigué

3.1 Qui décide des conditions d'accès au périmètre irrigué ?

3.2 Qui décide du mode de gestion de l'eau dans le périmètre irrigué ?

Tout le monde décide ensemble les hommes seuls les femmes seules

3.1 Qui décide du mode de gestion des revenus issus du périmètre irrigué ?

Chaque exploitant les hommes les femmes

ETUDE GENRE ET GIRE BENIN
QUESTIONNAIRE DE DISCUSSION AVEC DES GROUPES D'UTILISATEURS
D'EAU POTABLES (Association des usagers d'Eau)

A- DONNEES DE BASE

- Date de l'entretien : - Nom de l'enquêteur :
 - Département : - Localité :

B- IDENTITE DU REpondant

- Nom et prénoms :
 - Structure / Responsabilité :
 - Contact :

C- QUESTIONS GENRE, EAU ET GIRE

1. Profil d'activités autour des points d'eau

3.1 Quelle est la répartition des tâches autour de la gestion des points d'eau ? Qui fait quoi ? Où ? et quand ?

Tâches autour des points d'eau potable	Qui				Intensité	
	Femmes		Hommes		Lieu	Temps

2. Profil d'accès et de contrôle de l'eau et de des revenus issus de l'eau au niveau des points d'approvisionnement communautaires

2.1 Qui accèdent aux points d'eau ?

Tout le monde ? Les femmes seules ? Les hommes seuls ?

Les adultes seuls ? Autres (préciser)

2.2 Quelles sont les conditions d'accès aux points d'eau ?

2.3 Qui bénéficie des formations en gestion de points d'eau ?

Les hommes ? Les femmes ?
jeunes ? Vieux ? Tout le monde ?

2.4 Qui gère les revenus d'exploitation des points d'eau ?

2.5 A quelles fins ces revenus sont utilisés ?

2.6 Au profit de qui ces revenus sont ils utilisés ?

Ressource eau et Avantages issus des activités de valorisation de l'eau	Accès		Contrôle	
	Femmes	Hommes	Femmes	Homme
Ressources				
Eau				
Formation				
Avantage				
Revenus d'exploitation de points d'eau				

3. Profil de participation à la prise de décision par rapport à l'eau au niveau des points d'eau potable

3.1 Qui prend la décision concernant le lieu d'implantation de point d'eau pour le village ?

3.2 Comment les montants de cotisation des populations pour la contrepartie de la communauté ont été décidé ?

Qui prend la décision ?

Qui définit les montants à payer par ménage?

Dans les ménages, qui paie les cotisations liées à la contrepartie des ménages pour la réalisation de point d'eau ?

3.3 Comment les comités de gestion d'eau sont ils mis en place ?

Désignation démocratique par tout le monde ?

Désignation non démocratique par les hommes ?

Autre (préciser) ?

3.4 Quelle est la composition du comité des usagers d'eau

Homme et femme ? Donner les nombres par sexe

Hommes seuls ? Femmes seules Vieux jeunes

3.5 Quels sont les postes de responsabilités occupés par les femmes dans le comité ?

3.6 Quels sont les postes de responsabilités occupés par les hommes dans le comité

3.7 Qui décide de l'utilisation des revenus d'exploitation des points d'eau ?

Annexe 4 : Liste de quelques ONG et entreprises intervenant dans le domaine de l'eau au Bénin

Liste de quelques ONG

Dénomination	Nature de l'intervention	Adresse
AERAMR (Association pour Etude et Réalisation des Aménagements en Milieu Rural)	Intermédiation sociale	Abomey -Calavi Tel : 229 21 36 35 70 Fax : 229 21 36 02 25 aeramr@yahoo.fr
ALDIPE (Association de Lutte pour un Développement Intégré et pour la Protection de l'Environnement)	Intermédiation sociale	Bohicon Tel : 229 90 12 11 25 229 95 28 51 04
LDLD (Lever pour le Développement Local Durable)	Intermédiation sociale	Dassa Zoumè Tel : 229 22 53 02 00 229 95 81 22 19 ldlddassa@yahoo.fr
ACCD (Action Communautaire pour le Développement Durable)	Intermédiation sociale	Parakou, Tranza Tel : 229 23 61 45 05 229 90 04 54 23 accdd_2004@yahoo.fr
GARDIEN (Groupe d'Action et de Recherche pour le Développement des Initiatives Endogènes et Novatrices)		Porto-Novo Tel : 229 97134458 229 90929728 gardien_ong2001@yahoo.fr
A2D : (Association pour l'Agriculture et le Développement Durable)	Intermédiation sociale	Comè Tel : 229 90 90 94 19 229 93 15 82 92 a2dbenin@yahoo.fr
Sia N'Son	Intermédiation sociale	Parakou Tel : 229 23 10 20 66 229 95 79 58 17 sianson_ong@yahoo.fr
CAPID (Centre d'Action pour la Promotion des Initiatives de Développement)	Intermédiation sociale	Parakou Tel : 229 23 61 04 51 capidong@yahoo.fr
BEB (Bien être Bénin)	Intermédiation sociale	Parakou Tel : 229 23 10 04 80 229 23 61 13 01 bebprk@yahoo.fr
Vie Environnement	Intermédiation sociale	Malanville Tel : 229 97 27 02 53
Alafia ONG	Intermédiation sociale	Kandi Tel : 229 93 71 35 90 229 90 92 05 21
DEDRAS ONG	Intermédiation sociale	Parakou Tel : 229 95 57 59 18 dedrasadm@yahoo.fr
GERED (Groupe d'Etude et de Recherche sur l'Environnement et le Développement)	Intermédiation sociale	Parakou Tel : 229 23 61 07 47 Fax : 229 23 61 10 95 Gered_06@yahoo.fr

Liste de quelques entreprises

Dénomination	Nature de l'intervention		Adresse
	Réalisation d'étude	Réalisation de travaux	
FORAG (Société des Forages du Golfe de Guinée)		x	BP 1239 Cotonou, République du Bénin Tel : 229 21 31 41 30
FORATEC SARL		x	Tél : 229 21 36 17 82 ou 229 90 34 75
IBT		x	Tel : 229 21 03 16 87 Ibt1000@yahoo.fr
SETEM	x	x	B.P : 299 Abomey-calavi TEL/FAX / 229 21 36 02 25 229 21 36 35 71 Setem.ben@intnet.bj www.setem-benin.com
CANAL Eau	x		
Mankandjou		x	Tel : 95 86 21 64 / 23 61 29 06

Observation : Une étude de réalisation du répertoire des acteurs est en cours de réalisation par le PNE Bénin. Ce répertoire apportera plus de précision sur les entreprises et ONG.

Annexe 5 : ACTIONS PRIORITAIRES DU DOCUMENT DE PLAIDOYER DE LA DGEAU POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DU GENRE

DESCRIPTION ACTION PRIORITAIRE 1: Plaidoyer en faveur du renforcement de l'équité dans le secteur eau et assainissement au Bénin

Cette action prioritaire, point de départ du processus d'intégration du Genre dans le secteur eau et assainissement prend en compte:

- La vulgarisation et la sensibilisation des décideurs au niveau institutionnel sur les textes de lois, traités et conventions existants au plan national et international, signés et ratifiés par le Bénin sur l'aspect Genre dans les institutions, organismes et projets de développement;
- La facilitation de la collaboration du Point Focal Genre de la DGEau avec les autres acteurs du secteur et les unités focales Genre des autres directions et ministères;
- La sensibilisation des décideurs au niveau institutionnel sur:
 1. l'importance de l'adoption d'une stratégie Genre pour le secteur eau et de l'assainissement,
 2. l'importance de l'élaboration et de l'adoption d'une politique de recrutement et de promotion du personnel sensibles au Genre;
- La nécessité de relecture et d'adaptation des aspects Genre aux documents de stratégies et politiques nationales¹¹ régissant le secteur « eau » ;
- La définition de méthodes et outils d'intégration transversale de l'approche Genre dans les activités du secteur;
- La sensibilisation des cadres des directions techniques de la DGEau et de ses services déconcentrés sur le Genre dans le secteur de l'eau et de l'assainissement;
- Un plaidoyer en faveur des MFP et MRAI pour la promotion du Genre dans les politiques de recrutement;
- Un plaidoyer en faveur de l'engagement des décideurs du MMEE pour l'opérationnalisation des Points Focaux Genre;
- Un plaidoyer en faveur de l'engagement de l'ensemble des BdE, Entreprises et autres opérateurs privés intervenant dans le secteur eau et assainissement pour la promotion du Genre;
- Un plaidoyer en faveur du soutien et de l'engagement des bailleurs de fond pour l'octroi de bourses d'études et stages en faveur des filles dans le domaine hydraulique et autres métiers de l'eau, le financement des stages de formation et recyclages techniques pour les femmes exerçant dans le domaine de l'eau, le financement de la participation des femmes aux rencontres nationales et internationales liées à l'eau.

¹¹ Stratégie de développement du secteur de l'alimentation en eau et de l'assainissement en zone rurale (janvier 1992) ; Développement du secteur de l'assainissement. Document de politique nationale (juin 1995) , Définition de la politique du Bénin pour l'alimentation en eau potable par adduction d'eau villageoise (juillet 1995)

DESCRIPTION ACTION PRIORITAIRE 2: Relecture / élaboration des politiques et stratégies, mécanisme et outils d'intégration du Genre au niveau institutionnel dans le secteur en vue de la prise en compte du Genre

L'élaboration, l'adoption et la mise en application d'un cadre formel adéquat et accepté de tous sont des étapes incontournables dans tout processus d'intégration du Genre dans le secteur eau et assainissement au niveau institutionnel. Les actions concernées sont:

- L'adoption et la mise en œuvre d'une stratégie Genre pour le secteur eau et de l'assainissement;
- L'adoption et la mise en œuvre de politique sensible au Genre de recrutement et de promotion du personnel;
 - La relecture/adaptation des aspects Genre aux documents de stratégies et politiques nationales¹² régissant le secteur « eau » ;
- Le développement de méthodes et d'outils d'intégration transversale de l'approche Genre dans les activités du secteur: note de plaidoyer, plan de formation, information communication, ... ;
- L'introduction de mesures et variables Genre sensibles dans les manuels de procédures et d'appel d'offres et d'établissement des contrats pour les différents marchés liés à la réalisation et à la gestion des ouvrages;
- Le développement de mécanisme de planification et de suivi évaluation spécifique au Genre;
- La définition d'un plan d'action pour l'intégration du Genre dans le secteur à prendre en compte dans l'élaboration du budget Programme par Objectif de la DGEau.

DESCRIPTION ACTION PRIORITAIRE 3 : Renforcement de capacités des acteurs au niveau institutionnel sur le Genre

Une participation significative de tous au développement du secteur se traduira par l'expression des idées et des désaccords, la proposition de nouvelles alternatives, la négociation, la gestion et le contrôle des ressources. Ceci implique une maîtrise, une connaissance large des problèmes en présence dans le secteur de façon générale et celui du Genre en particulier. En effet, par manque de connaissance on peut être amené à ne pas prendre part aux activités du secteur et se résoudre aux tâches d'exécution. Ainsi pour l'engagement de tous les acteurs de l'eau du niveau institutionnel dans la

¹² Stratégie de développement du secteur de l'alimentation en eau et de l'assainissement en zone rurale (janvier 1992); Développement du secteur de l'assainissement. Document de politique nationale (juin 1995) ; Définition de la politique du Bénin pour l'alimentation en eau potable par adduction d'eau villageoise (juillet 1995)

promotion du Genre dans le secteur, les actions suivantes sont envisagées :

- Formation et sensibilisation de cadres de la DGEau et de ses directions techniques sur le Genre et le secteur de l'eau et de l'assainissement;
- Formation et sensibilisation de l'ensemble des Bureau d'Etude et Entreprises et autres opérateurs privés intervenant dans le secteur eau sur le Genre et l'AEPA pour sa promotion dans leurs activités;
- Renforcement de la collaboration entre la MMEE/DGEau et le MESRS (Ministère Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique) et MESFTP (Ministère de l'Enseignement Secondaire et de Formation Technique et Professionnelle) pour la diffusion et le partage d'information sur les métiers de l'eau;
- Former et recycler les femmes et hommes cadres de la DGEau et des SEau pour le renforcement de leurs capacités;
- Développement de compétences en terme d'analyses Genre et d'intégration de la dimension Genre dans les processus de planification, de budgétisation, de gestion et d'évaluation des projets/programmes;
- Développement des partenariats avec des organisations qui ont une compréhension des enjeux du Genre et qui mènent des actions en faveur de l'égalité des sexes;
- Recherches en vue de la documentation des aspects Genre et des grands enjeux du développement;
- Développement de réseau de compétences Genre dans le secteur et en collaboration avec d'autres structures, réseaux pour mutualiser les expertises et renforcer les actions;
- Partage et diffusion de savoir, de connaissances sur le Genre et l'AEPA, de méthodes et outils auprès d'un grand nombre d'intervenants dans le secteur

DESCRIPTION ACTION PRIORITAIRE 4: renforcement des pouvoirs des femmes et des marginalisés au niveau institutionnel

Le renforcement du pouvoir des femmes et des personnes marginalisées au niveau institutionnel du secteur eau et assainissement en vue d'assurer un accès équitable aux ressources et bénéfices du développement nécessite entre autres:

Le recrutement de femmes à court terme dans les fonctions de personnel de soutien

- Le recrutement des femmes à court et long terme dans toutes les fonctions du secteur;
- L'intégration des femmes dans les mouvements syndicaux et à des postes de décisions dans le secteur;
- La promotion des femmes aux postes de responsabilité dans le secteur;
- L'opérationnalisation du point focal Genre en allégeant le cahier de charge de ses membres afin qu'ils puissent jouer leur rôle.

Les objectifs assortis des résultats attendus et des actions prioritaires pourraient être utilisés dans certaines activités à savoir:

- l'élaboration d'un cadre logique de l'intégration du Genre au niveau institutionnel du secteur eau et assainissement. De ce cadre logique pourrait aussi découler un plan d'actions pluriannuel du point focal de la DG Eau;
- l'élaboration d'un plan d'information, de formation et de communication;
- l'identification de mécanisme de suivi - évaluation des activités liées à l'intégration du Genre dans le secteur.

Annexe 6 : Présentation du programme ProfEau

HISTORIQUE

Les Projets NPT sur l'eau potable et l'assainissement ont été formulés par les Professeurs de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) en étroite collaboration avec le Partenaire financier dans un processus qui a été fortement soutenu par l'Ambassade des Pays-Bas au Bénin. Ensuite, les partenaires néerlandais ont été sélectionnés à travers une procédure d'appel d'offres. En octobre 2005, le Partenaire financier (la NUFFIC) a donné son « feu vert » aux parties prenantes pour élaborer en détail les propositions de projets et en décembre de cette même année, les partenaires néerlandais ont effectué une première mission d'orientation au Bénin.

CADRE CONCEPTUEL

Le PROgramme de formation en EAU (PROfEAIJ) couvre cinq Projets de Formation en Eau Potable et Assainissement au sein de la Faculté des Sciences Agronomiques (FSA), de la Faculté des Sciences Techniques (FAST), de l'Ecole Polytechnique d'AbomeyCalavi (EPAC), du Centre Autonome de Perfectionnement de l'EPAC (EPAC-CAP) et des Lycées Techniques Industriels intervenant dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement.

Pour la réalisation de ses objectifs dans le domaine de la formation en eau potable et assainissement les Etablissements de l'Université d'Abomey-Calavi cités supra, ont obtenu des fonds de la NUFFIC (Organisation Néerlandaise pour la Coopération Internationale en Enseignement Supérieur) pour l'exécution de cinq projets, à savoir:

- 1 . Appui au Développement de Curricula de Formation Supérieur en Eau dans une Perspective de GIRE pour l'Agriculture (FSA) ;
2. Renforcement de la Capacité Institutionnelle et Pédagogique de la FAST dans le Domaine des Sciences et Techniques en Eau (FAST) ;
3. Appui au Développement des Filières Hydrauliques de l'EPAC (EPAC) ;
4. Développement des Formations Professionnelles Continues dans le Secteur de l'Eau entre trois institutions - FAST, FSA, EPAC - de l'UAC (EPAC-CAP);
5. Appui au Développement des Curricula du Second Cycle des Lycées Techniques Industriels dans le secteur de l'Eau au Bénin (EPAC).

La durée des projets est de quatre ans et ils sont exécutés en étroite collaboration avec un consortium de trois partenaires néerlandais, à savoir, l'Université de Wageningen, l'Ecole Polytechnique « Noordefijke Hogeschool Leeuwarden » et l'Université Polytechnique Larenstein. En plus, d'autres partenaires (néerlandais et non néerlandais) participent à la mise en œuvre de ces projets.

La spécificité du Secteur de l'Eau et Assainissement a conduit, dans la phase de démarrage, les partenaires béninois et néerlandais à déterminer au niveau des cinq projets, des activités communes et des activités spécifiques à chaque projet. Ces activités communes sont consignées dans un document unique appelé « PROgramme de formation en EAU (PROtEAU) à l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin, élaboré par toutes les parties suite à une visite de prospection des néerlandais au Bénin en décembre 2005 et à trois ateliers au Bénin et aux Pays Bas en janvier, février et avril 2006.

C'est en vertu de cette option que toutes les parties prenantes ont décidé de mettre les cinq Projets sous un « Parapluie virtuel », dénommé PROtEAU (PROgramme de formation en EAU).

STRATEGIE

Les projets vont renforcer la capacité de la FSA, de la FAST, de l'EPAC, du CAP-EPAC et des Lycées Techniques Industriels pour former des cadres futurs qui pourront contribuer d'une manière effective à la réalisation des Objectifs du Millénaire (OdM) dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement comme formulé par le Gouvernement Béninois.

Après une évaluation des curricula existants, de la méthodologie pédagogique actuelle (contenu, points forts, points faibles) et une analyse du monde professionnel, de nouveaux curricula seront formulés.

Le développement des nouveaux curricula à l'EPAC, la FSA et la FAST coïncide avec la mise en place du système LMD (Licence Master Doctorat) à l'UAC. Le système LMD permettra de renforcer les compétences et la mobilité des étudiants (au niveau national mais aussi international) et d'adopter une nouvelle philosophie et de nouvelles méthodes de formation.

Dans l'optique de l'intégration en douceur des enseignants-chercheurs dans leurs nouvelles tâches découlant du système LMD, des formations pédagogiques et des recyclages scientifiques sont prévus. Parallèlement, grâce à un nouveau plan de recherche dynamique qui doit renforcer/soutenir le programme de formation, les enseignants-chercheurs pourront concentrer davantage leurs efforts de recherche sur les domaines liés aux Objectifs du Millénaire qui auront été identifiés.

Pour que tous ces efforts de réorientation de la formation et de la recherche se concrétisent dans un contexte stable et durable, les Projets vont apporter un appui au renforcement institutionnel à travers la formulation d'un plan d'entreprise (EPAC, FSA, FAST, CAP-EPAC) et à la formation en gestion des responsables des Projets.

Les activités communes à tous les Projets sont donc exécutées sous le parapluie du PROtEAU. Il s'agit entre autres:

- de l'analyse et de l'inventaire du Monde Professionnel;
- de l'organisation d'un séminaire sur les « Profils de Métiers et Profils de Compétences»;
- des missions conjointes dans le cadre de l'amélioration et l'équipement des laboratoires et des bibliothèques, etc.

In fine, le PROfEAU est un programme de collaboration dynamique et pour cette raison, il est envisagé d'actualiser ses plans et par conséquent, d'adapter périodiquement son document constitutif.